



BULLETIN MUNICIPAL CHAPPES



NUMÉROS ET INFOS UTILES

MAIRIE

Tél. 04 73 63 81 04

Email : contact@mairiechappes63.com

Site : www.mairiechappes63.com

Facebook : www.facebook.com/mairiechappes

Application Commaville :

Téléchargement sur Google Play ou Appstore

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 8h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi : 8h à 12h - Vendredi : 8h à 12h et 14h à 16h
Fermé le samedi

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 63 85 83 59

Email : bib.chappes@rlv.eu

Horaires d'ouverture :

Mardi : 17h à 18h30
Mercredi et Jeudi : 16h à 19h
Samedi de 9h30 à 12h.

ÉCOLE

Tél. 04 73 63 85 26

Email : ecole.chappes.63@ac-clermont.fr

CABINET INFIRMIERS

PERROT, SENIQUETTE

14, route d'Ennezat - 63720 Chappes

Tél. 06 44 19 05 89

KINÉSITHÉRAPEUTE / OSTÉOPATHE

Daniel LÉNAT

14, route d'Ennezat - 63720 Chappes

Tél. 04 73 63 38 33

AUX ALENTOURS

MAISON DE SANTÉ D'ENNEZAT

Tél. 04 73 63 22 19

Médecins - Infirmières
Orthophoniste - Sage-femme
Dentiste - Psychomotricienne

CABINET MÉDICAL DE ST-BEAUZIRE

Tél. 04 73 63 05 87 - Médecins

CABINET MÉDICAL DE JOZE

Tél. 04 73 28 00 10 - Médecins

DOC DIRECT

22, av. Georges Gershwin - 63200 RIOM - Tél. 04 73 89 91 65

Centre médical de soins immédiats ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h sans rendez-vous. Ils prennent en charge les adultes et enfants pour des consultations et des soins médicaux rapides. Ils peuvent réaliser des examens biologiques sur place et proposent un accès privilégié à un centre de radiologie.

Après 20h faire le 15 (urgences médicales) qui vous orientera si besoin sur un médecin de garde.

LE SERVICE SOS MÉDECIN À VOLVIC permet l'organisation de l'offre de soins, libérale et hospitalière, qui permet de maintenir la continuité et l'égalité de l'accès aux soins, notamment aux heures habituelles de fermeture des cabinets médicaux. Les équipes de SOS Médecins sont joignables directement via le numéro national 3624 (0,15 cts la minutes). Le numéro est disponible tous les jours de l'année 24h/24.

SAMU : 15 (urgences médicales)

Gendarmerie : 17

Brigade de gendarmerie d'Ennezat : 04 73 63 80 05

Pompiers : 18

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés de Lyon : 04 72 11 75 98

Allô enfance en danger : 119

Allô maltraitance personnes âgées
et personnes handicapées : 39 77

Violence femmes info : 39 19

SOS amitié : 04 73 37 37 37

Assistante sociale du secteur : 04 73 64 53 70

Urgence dentiste : 09 705 00 205

Urgence vétérinaire : 04 73 14 03 62

Fourrière animale : 04 73 91 35 36

Urgence Sécurité Gaz : 0800 473 333

ENEDIS (dépannage) : 09 72 67 50 63

SEMERAP (dépannage) : 04 73 15 38 38

SBA - Déchèterie d'Ennezat : 04 73 64 74 44

ÉTAT CIVIL 2024

Seuls apparaissent les noms des personnes pour lesquelles une autorisation de publication a été donnée.

MARIAGES

ABMESELELEME Gérard et SERIGNAN Michel, Urbain, Fernand, le 02/03/2024

ARNAUD Dominique, Théodore, Raymond et DUCERF Marie, Hélène, le 18/05/2024

GUIDOLIN Florian, Sylvain et EHLINGER Violaine, Odile, le 25/05/2024

JURY Julien, Paul, Jean et GERMANI Edith, Marie, le 15/06/2024

VANDERMERSCH Nicolas, Jean-Pierre et DERRIEN Barbara, Stéphanie, le 22/06/2024

GUEDELHA Philippe, Maio et GONZALEZ Priscillia, Coralie, Annie, le 29/06/2024

NAISSANCES

GUEDELHA Alma, Neva, le 29/02/2024

JURY Anna, Eliane, le 06/09/2024

JARRY Samuel, Eliot, le 10/09/2024

KALEM Ipek, le 18/12/2024

DÉCÈS

BRUNET Gérard, Victor, Alain, Henri, le 16/05/2024

POUGET Roger, Félix, le 29/05/2024

EVENO Yvonne, Marie, Thérèse née GUYMARD, le 31/05/2024

RANOUIL Henri, Maxime, Jean, le 17/10/2024

CHAUMEIL Danielle, Madeleine née REJMENT, le 19/10/2024

BICHAT Marguerite née BOISSAT, le 14/11/2024

FAURE Jean-Claude, le 07/12/2024

Le mot du maire



Cette année encore, dans un contexte géopolitique toujours très mouvementé, nous vivons un monde en effervescence. La France cherche des solutions pour réduire sa dette et, pour cela, met la pression sur ses collectivités en matière de dépenses publiques. Et, même si les collectivités sont exemplaires en matière de gestion avec des budgets équilibrés, elles restent inquiètes quant au soutien de la Nation.

Il règne un climat d'incertitude quant à l'engagement de notre commune sur ses projets d'investissements, car l'État est susceptible de changer les règles de financement à tout moment et, très souvent, en déduisant ses subventions !

Néanmoins, nous avons décidé de poursuivre nos engagements sur les projets en cours, mais je ne vous cache pas que nous serons vigilants quant à la réalisation des projets en étude.

La priorité sera de veiller, avec la plus grande attention, à l'équilibre entre les dépenses d'investissement et la fiscalité imposée aux administrés.

Si je reviens sur l'année 2024, nous pouvons souligner les réalisations sous compétence de RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (RLV) :

- L'achèvement de la renaturation du Bédât associé à la nouvelle configuration de notre parc municipal
- La mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur la traverse du bourg

Quant aux réalisations les plus conséquentes de la commune, je citerais :

- La réfection des terrains de tennis
- La mise en sécurité de l'école maternelle et la réfection des sanitaires extérieurs
- Le passage en LED de nombreux points d'éclairage public et sportif

Nos consommations énergétiques, qui sont au cœur de nos préoccupations depuis 2 ans, font l'objet d'un suivi hebdomadaire et ce pilotage rapproché permet d'éviter toute dérive.

L'action sociale est permanente. Le CCAS apporte son soutien à nos aînés, aux étudiants et aux personnes ayant un besoin ponctuel de tout ordre. Une mutuelle communale sera même proposée aux administrés pour améliorer l'accès aux soins. L'équipe du Conseil Municipal des Jeunes, elle, découvre l'organisation d'activités, le partage des idées, la vie en société. C'est une belle expérience de la vie publique ainsi qu'une vertueuse formation pédagogique et éducative. Cette année a été marquée par le devoir de mémoire avec l'inauguration d'une tombe de regroupement des soldats de CHAPPES morts pour la France.

Les effectifs de notre école primaire sont en baisse régulière depuis ces dernières années, ce qui a eu pour conséquence la fermeture d'une classe à la rentrée 2024. Nous restons vigilants, et en constante relation avec l'académie, quant aux conditions d'accès à l'enseignement pour les enfants. L'éducation ne saurait se réduire à un simple calcul économique.

Je remercie particulièrement les employés municipaux qui contribuent grandement à maintenir des services de qualité pour le bonheur de tous les habitants. Début 2024, une prime « pouvoir d'achat » leur a été versée, à titre exceptionnel, pour amortir le choc de l'inflation et récompenser leur engagement.

Nous remercions également les nombreux bénévoles, qui, au sein de toutes nos associations, animent notre village au quotidien. Vous pourrez en lire les bilans et projets dans les pages qui suivent.

Très concrètement, l'année 2025 sera marquée par l'aménagement de surface de notre Route Départementale 210E en traverse de Chappes, en intégrant la place des commerces. Dans ce projet, les objectifs sont multiples et visent à rendre le centre bourg plus agréable, à être plus vertueux dans la gestion des eaux pluviales et surtout à sécuriser toutes les mobilités.

Nous préparons également une réfection de tous nos petits espaces verts disséminés dans notre village.

En remerciant chaleureusement l'ensemble du Conseil Municipal, je vous renouvelle Chères et Chers Chappadaires l'assurance de ma disponibilité et de **mon dévouement pour que grandisse encore Chappes, avec détermination et foi dans l'avenir. Belle et Bonne Année 2025, pleine de rêves et de projets.**

Patrice GAUTHIER, Maire de Chappes

TRAVAUX

INAUGURATION DES TRAVAUX DE RENATURATION DU BÉDAT, POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre du contrat territorial des rivières Morge, Buron et Merlaude signé en octobre 2021 entre Riom Limagne et Volcans et Vichy Communauté (communautés d'agglomération), Plaine Limagne et Combraillais Sioule et Morge (communautés de communes), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, RLV a entrepris un vaste chantier de renaturation de la rivière du Bédât à Chappes sur 2 ans.



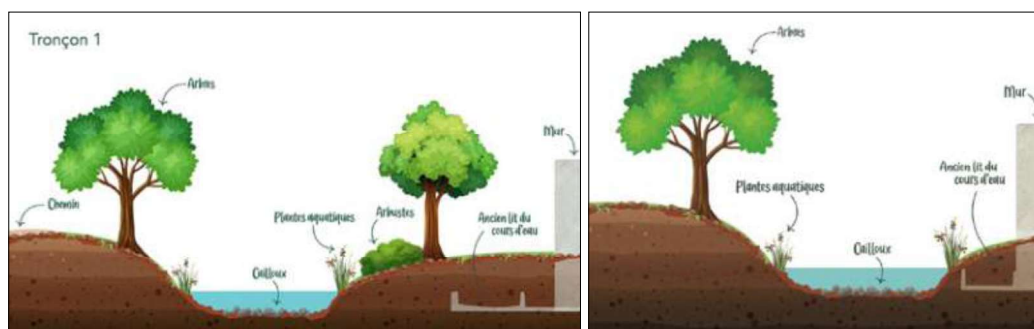
Le contrat vise à améliorer l'état écologique des cours d'eau, rétablir la continuité écologique et améliorer la qualité de l'eau sur les bassins versants des rivières Morge, Buron, et Merlaude et leurs affluents.

Le projet de renaturation de la rivière du Bédât à Chappes, d'un coût prévisionnel d'environ 1,6 millions d'euros HT, a été financé par Riom Limagne et Volcans avec le soutien de l'Agence de l'eau (591 000 €), du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (188 000 €). La commune de Chappes a également contribué avec l'aménagement d'un sentier, la pose d'une passerelle et la plantation d'arbres dans le parc municipal.

Ce chantier, planifié en deux phases sur les années 2022 et 2023, a été la **première opération de restauration des cours d'eau artificialisés dans la traversée des bourgs de Limagne, couvrant environ 1 km**. Les objectifs étaient à la fois écologiques, avec la restauration du lit et des berges du cours d'eau, et sociaux, visant à valoriser la rivière tout en stabilisant et sécurisant ses berges.

Les phases du chantier :

- De juillet à octobre 2022 : tronçon 1 (dans le parc municipal) et tronçon 2.
- De mai à décembre 2023 : tronçons 3 et 4.



Les travaux dans le parc municipal de Chappes

Dans le parc, le lit de la rivière a été décalé pour recréer un lit naturel et sinueux, éloigné du mur de soutènement. Le fond du lit a été rechargé en cailloux pour diversifier les écoulements et favoriser les habitats fauniques. Les berges ont été végétalisées avec des essences locales adaptées, et un cheminement piéton a été créé, accompagné d'une passerelle pour former une boucle dans le parc.

Le chantier s'est poursuivi entre le parc municipal et le pont de la route d'Ennezat

Les parties en béton ont été supprimées pour permettre au cours d'eau de divaguer dans l'emprise existante, recréant ainsi une dynamique naturelle. Le nouveau lit de la rivière a été créé, et les berges ont été replantées.

Chantier du 3^e tronçon à l'aval du pont de la route d'Ennezat

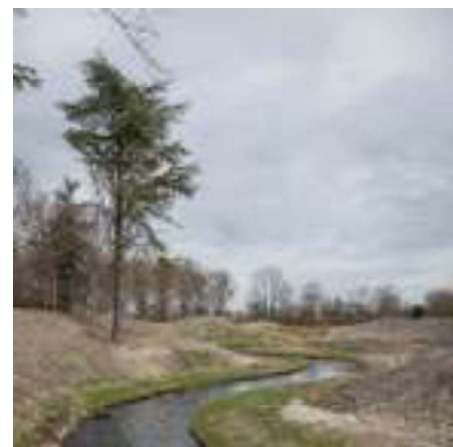
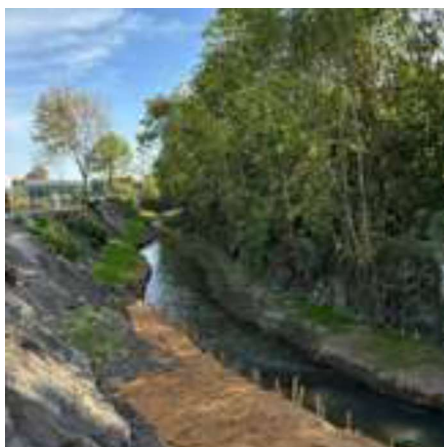


Des aménagements minimalistes ont été réalisés pour diversifier les écoulements et reconstituer le fond en apportant des cailloux. Les murs de soutènement ont été stabilisés et reconstitués aux parties les plus sensibles. Des plantations en berge ont été réalisées.

Travaux du 4^e tronçon jusqu'à la sortie du bourg et la fin de la partie canalisée du cours d'eau

Le béton a été supprimé des deux côtés de la rivière pour permettre un tracé sinueux plus naturel. Des cailloux, des plantations, et des blocs ont été ajoutés pour permettre des écoulements variés et des habitats propices à la vie aqua-





tique. La jonction entre le tronçon aménagé et l'aval naturel a été travaillée afin qu'elle soit naturelle et fonctionnelle dans le temps.

Ce projet, inscrit dans un contrat de gestion cohérente et homogène des milieux aquatiques, s'aligne sur les objectifs

du Contrat Territorial et visait à améliorer l'état écologique des cours d'eau, rétablir la continuité écologique et améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant.

Source RLV.

TRAVAUX

RÉHABILITATION DE LA TRAVERSE DE BOURG - RD210E

L'ensemble de ces travaux sera réalisé avec l'objectif de rendre notre centre bourg plus agréable et plus vertueux dans la gestion de nos eaux pluviales et usées et surtout de sécuriser toutes les mobilités.

L'étape N° 1 « ASSAINISSEMENT »

Le réseau d'eau potable a été entièrement repris à neuf en 2022 par la SIAEP Plaine de Riom.



Les travaux d'assainissement vont permettre d'améliorer la performance de nos réseaux humides, en créant un séparatif eaux usées/eaux pluviales. Cette réhabilitation est indispensable pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration. Elle permettra de réduire les déversements d'eaux usées en milieu naturel et de réduire les surcharges hydrauliques par temps de pluie qui nuisent à la qualité de traitement de notre station.

Ces travaux d'assainissement ont été pris en charge intégralement par la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans, tant au niveau de la maîtrise d'ouvrage qu'au niveau du financement.



TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT RD210E À CHAPPES

Depuis novembre 2023, une opération sur le réseau d'assainissement est menée en coordination avec la commune de Chappes et le Département du Puy-de-Dôme et les services de la communauté d'agglomération, au niveau de la traverse de Bourg (RD210E), route d'Ennezat, route de Clermont et rue sous les Ecoles à Chappes.

Les travaux consistent à la mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales sur environ 900 mètres ainsi que la pose de tabourets de branchements au droit des propriétés.

La séparation du réseau de collecte des eaux usées a pour objectifs de réduire les quantités d'eaux claires arrivant dans les postes de refoulement et à la station d'épuration, donc de réduire les risques de dysfonctionnement et les charges d'exploitation. Elle participe également à la réduction voire suppression des déversements d'eaux usées dans le milieu naturel.

La pose d'un réseau séparé et étanche permettra en effet à court terme, de supprimer les eaux pluviales raccordées actuellement sur le système, et stopper les entrées d'eau drainée dans le sous-sol par le réseau actuel.

Concernant la récupération des Eaux pluviales, le calibrage du réseau (entre DN400 et DN800 mm) a été étudié pour admettre les pluies d'intensité décennale et ainsi éviter les débordements. L'aménagement de voirie projeté par la Commune en lien avec le CD63, permettra par ailleurs d'infiltrer des surfaces actives de voirie et limiter un peu plus la surcharge des réseaux.

- **Période de travaux RLV et délai d'exécution :**
De Novembre 2023 à Septembre 2024
(hors délais liés aux travaux d'aménagement de la commune)
- **Maîtrise d'œuvre :** EGIS Eau
- **Entreprise retenue :** SADE
- **Coût total de l'opération pour RLV :** 1 600 000 € HT

Source RLV

L'étape N° 2 « AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE »

Le Conseil Départemental est maître d'ouvrage pour cette étape des travaux.

Ces travaux consistent en :

- L'enfouissement des réseaux secs, électriques et éclairage public via Territoire d'Énergie 63 et télécommunication via Orange et France Télécom.
- L'aménagement de surface sur 740 ml avec la création d'espaces végétalisés, une voie continue PMR (personne à mobilité réduite), une piste cyclable, une voirie avec création de noues, des passages de courtoisie ou éclusé et arrêts de bus.

Cet aménagement devrait débuter en mars 2025 pour se finir en fin d'année 2025.



Le financement sera assuré par le Département et la Commune de Chappes. Des subventions sont demandées auprès d'autres instances.

Comme pour l'assainissement, les travaux seront réalisés par tronçon en commençant par la route d'Ennezat, puis le second se poursuivra dans le virage entre le centre commercial et l'église et enfin le troisième se terminera route de Clermont, soit sur 740 ml.

Pour garantir le confort et la sécurité de tous, les travaux sont réalisés par tronçon afin d'occasionner le moins de gêne possible à tous les usagers de la voirie. Nous sommes conscients que tout ne se fera pas sans perturbation au niveau de la fluidité du trafic. Nous vous demandons, dès à présent, de bien vouloir être indulgents.



AIDES

RÉNOVEZ, VOUS ÊTES AIDÉS !

Nouveau programme d'aides à la rénovation de septembre 2024 à septembre 2029.

Dans le cadre du programme d'aides à l'amélioration de l'Habitat privé, mené avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) Riom Limagne et Volcans vous aide dans la rénovation de votre habitat privé.

Riom Limagne et Volcans vous accompagne et met

une équipe de professionnels à votre disposition

gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention.

Pour bénéficier de l'aide vous devez :

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Logement de plus de 15 ans sauf cas particulier
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Logement situé sur une des 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

Les différentes étapes :

1. Contact avec l'équipe habitat privé de RLV : Information et orientation
2. Visite de logement et état des lieux
3. Établissement de scénarios de travaux et aide à la compréhension des devis
4. Réalisation d'un plan de financement et dépôt du dossier de demande de subvention

5. Réalisation des travaux après accord des financeurs
6. Versement des aides sur pièces justificatives et visites de fin de chantier

Pour quels travaux ?

Ravalement de façade
dans certaines rues et certaines communes
(Châtel-Guyon, Riom, Mozac, Volvic)

Travaux de rénovation complète
(Gros oeuvre, énergie, etc.)



Travaux d'adaptation
pour les personnes âgées ou handicapées : douche, monte escalier, cellule de vie en rez de chaussée, cheminement extérieur, etc.

Travaux liés aux économies d'énergie
isolation, chauffage, ventilation, menuiserie

Autres travaux
assainissement, mises aux normes électriques, petits travaux d'économie d'énergie, etc.

Qui contacter ?


Un seul interlocuteur :

Le service Habitat de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

📍 8, rue Grégoire de Tours 63200 RIOM

☎ 04 63 63 21 43 ✉ renover@rlv.eu

RESTAURATION DE VOS BÂTIMENTS ANCIENS ET AVEC UN INTÉRÊT PATRIMONIAL




FONDATION
DU PATRIMOINE



RLV
RIOM LIMAGNE & VOLCANS

Recevez le soutien de la Fondation du patrimoine et de Riom Limagne et Volcans

pour les travaux de restauration de vos bâtiments anciens et avec un intérêt patrimonial



Vous êtes propriétaire...

Vous possédez un bâtiment ancien et avec un intérêt patrimonial dans l'une des 31 communes de RLV dont vous souhaitez restaurer la façade ?

Dans le cadre de leur partenariat, la communauté d'agglomération de RLV et la Fondation du patrimoine peuvent vous permettre de bénéficier des aides suivantes :



Octroi d'une subvention de 20% du montant en euros TTC travaux éligibles*
avec un plafond à 4 000 €



Avantage fiscal
Déduction de 50 % à 100% du montant des travaux du revenu imposable.



Mobilisation de mécénat
Sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises.



Accompagnement
Conseils techniques de l'Architecte des Bâtiments de France




* Typologie de travaux éligibles (dans la limite de l'enveloppe disponible) :

- Ravalement de façade,
- Remplacement des menuiseries et ferronneries,
- Maçonnerie (si reprise éventuelle en lien avec les travaux cités ci-dessus).

Sous réserve que les travaux prévus concernent l'ensemble d'au moins une façade.

Edifice situé dans l'une des 31 communes de RLV

Intérêt patrimonial

Propriétaire privé (hors association)

Travaux non débutés

Utilisation de matériaux traditionnels

Travaux relatifs aux façades visibles depuis la voie publique

Critères d'éligibilité

Comment faire ?

1. Contactez la Fondation du patrimoine (voir ci-après) afin de convenir d'un rendez-vous sur place avec le délégué local.
2. Complétez un dossier de demande de label téléchargeable sur www.fondation-patrimoine.org, rubrique « soumettre un projet » puis « défiscalisez vos travaux ».
3. Votre dossier sera instruit par la Fondation du patrimoine et soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Contactez : la Fondation du patrimoine
04 73 30 90 01 - auvergne@fondation-patrimoine.org

Vous prévoyez de réaliser d'autres travaux (adaptation de logement, isolation...) ?
Contactez : le Service Habitat de RLV
04 63 63 21 43 - renover@rlv.eu

Carte du territoire de Riom Limagne et Volcans



Vos contacts

FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION AUVERGNE
13 rue Maréchal Foch, 63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01 - auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

SERVICE HABITAT RLV
8 Rue Grégoire de Tours, 63200 Riom - 04 63 63 21 43 - renover@rlv.eu
www.rlv.eu




Photos utilisées : © Sébastien Chapy et RLV

AGRICULTURE

GUIDE D'ENTRETIEN DES FOSSÉS

Les fossés sont des ouvrages artificiels destinés à maîtriser le ruissellement des eaux pluviales, à évacuer les eaux en surplus que les sols saturés en eau ne peuvent plus retenir et à recueillir des eaux de drainage.

Ils alimentent les cours d'eau situés en aval et de ce fait, ils doivent restituer une eau de qualité compatible avec la vie animale et végétale des cours d'eau. Il participe également à la régulation des crues, ils doivent donc être entretenus régulièrement pour en garantir le bon fonctionnement.

L'entretien consiste à enlever les embâcles tels que les branches d'arbre, ou les atterrissements, c'est à dire les amas de terre, de sable apportés par les eaux, mais aussi les brousses des entretiens des berges.

Nettoyer le fossé en retirant les dépôts de matériaux pour le ramener à son état initial et restaurer sa fonctionnalité hydraulique sans le sur-creuser.

C'est le syndicat de la Rive Droite de la Morge qui est chargé d'entretenir les fossés sur notre commune.

Cette année, nous avons nettoyé et débroussaillé 3800ml de fossés ainsi que 300ml de gros broyage et 500ml de curage.



AGRICULTURE

LE COMICE AGRICOLE DE LIMAGNE

Les comices sont les plus anciennes organisations agricoles françaises. Leur but était de Faire progresser l'agriculture et l'élevage en organisant chaque année des concours primés. Les Comices encourageaient le progrès par l'émulation.

C'est par décret royal en 1833 que furent créés les comices agricoles. Dans le Puy de Dôme, il y eut d'abord les comices d'arrondissement (Riom 1838).

Après 1870, vint le temps des Comices cantonaux, celui du canton d'Ennezat aura 120 ans en 2025.

Son intérêt fut en constante progression, 37 éleveurs inscrits en 1906 et 78 au printemps 1914.

Hormis pendant les deux guerres du 20^e siècle, le comice a organisé un concours chaque année avec un volet festif plus ou moins marqué. 1921 et 1950 furent les plus importantes, marquant ainsi la reprise de l'économie.

A partir de 1970, le nombre de comices ne cessa de diminuer. Clermont-Ferrand s'arrêta en 1982 et celui de Riom en 2000. Aujourd'hui, il reste Ennezat et Saint-Gervais d'Auvergne.

Alors quel avenir pour notre Comice ?

La plaine de la Limagne n'est plus un bassin d'élevage, les petits agriculteurs éleveurs ont disparu.

Nos villages sont devenus urbains et les familles apprécient le contact avec les animaux et ils aiment voir revivre les métiers d'autrefois comme la tonte des moutons ou la pose des fers aux sabots des chevaux.

Remercions encore les éleveurs de la région qui présentent leurs meilleurs boeufs et leurs plus beaux moutons. C'est grâce à eux que nous poursuivons cette tradition depuis plus d'un siècle.

Je remercie toute l'équipe de bénévoles qui m'entoure pour leur investissement et leurs initiatives nouvelles pour améliorer l'attractivité de notre comice.

Le président, François Mosnier

Source Comice Agricole de Limagne

DES FAISANS PRÈS DE CHEZ VOUS ?

C'EST NORMAL. VOICI POURQUOI :

Suite au déclin de la biodiversité et des habitats inféodés aux plaines agricoles, les chasseurs et la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme s'engagent dans une démarche de gestion durable en faveur du faisan commun.

Appel à la Participation
Nous invitons les habitants et les acteurs locaux à s'impliquer dans ce projet, que ce soit à travers des actions de suivi, des programmes de sensibilisation ou simplement en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement et des oiseaux pendant les activités quotidiennes.

N'oubliez pas de sortir les jumelles

Merci de tenir les chiens en laisse

04.73.74.63.50
fdc63@chasseurdefrance.com
<https://www.fdc63.chasseauvergnetherhonealpes.com>

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la préservation et de la valorisation de notre environnement rural, le projet d'implantation de faisans naturels vise à restaurer et à renforcer la biodiversité locale par des actions de gestion et d'aménagements du territoire.

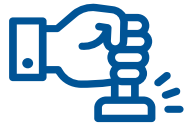
Pourquoi les faisans ?
Le faisan est une espèce qui s'intègre bien dans les écosystèmes agricoles. Historiquement présent dans notre région, il a vu ses populations décliner en raison de la réduction de son habitat naturel et de la modification des pratiques agricoles. En réintroduisant ces oiseaux, nous souhaitons non seulement revitaliser leur population, mais aussi encourager un écosystème plus équilibré et diversifié. Des études préliminaires ont été réalisées pour s'assurer que les conditions d'habitat sont favorables à cette réintroduction.

DES FAISANS DE SOUCHE SAUVAGE
Les oiseaux introduits dans ce périmètre sont :
• Tous de souche sauvage
• Issus du conservatoire de l'Office Français de la Biodiversité.

Périmètre de l'opération
Le périmètre s'étant sur 13 000 hectares d'un seul tenant.

Mise en œuvre
Le projet est mené en plusieurs phases :
-Un premier lâcher de faisans a eu lieu en août 2024, il sera répété en 2025 et 2026.
-Les chasseurs suspendent la chasse aux faisans pendant au moins 3 ans pour permettre à la population de s'implanter et se renforcer durablement.
-Chaque année, des suivis scientifiques sont réalisés pour estimer l'état des populations de faisan.

URBANISME



PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Le nouveau PLUi est applicable à tous les documents d'urbanisme depuis **mars 2023**.

Ce document n'est pas figé, une première modification a été effectuée en 2024 et d'autres modifications doivent être apportées afin de faire évoluer ce document au cours de l'année 2025.

Le PLUi s'inscrit dans le schéma de Cohérence et d'Orientation Territorial (SCOT) du Grand Clermont mis en œuvre par l'Etat et également en cours de révision.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : <https://sig.rlv.eu/guichet-unique>

Documents d'urbanisme traités en 2024 :

- **12 permis de construire** : 6 maisons, 1 bâtiment agricole, 3 modificatifs, 1 garage, 1 abri.
- **73 déclarations préalables** : 35 panneaux photovoltaïques, 7 piscines, 9 clôtures, 4 divisions foncières, 18 divers (changement de menuiseries, isolation par l'extérieur, réfection toiture, ravalement de façade...)
- **28 certificats d'urbanisme** : 26 cua, 2 cub.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
A vant, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

BUDGET 2024

Comme à chaque début d'année, la commission a commencé par recenser les informations nécessaires à l'élaboration du budget, fonctionnement et investissement, avec les incertitudes du moment notamment sur l'évolution du coût des énergies pour le fonctionnement. Pour mémoire, la commune fait partie du groupement de commandes géré par le Département pour le gaz et du groupement de commandes géré par TE63 (anciennement le SIEG) pour l'électricité.

Ce travail d'élaboration du budget de fonctionnement doit tenir compte à la fois des résultats antérieurs et des prévisions en termes de dépenses, mais aussi des ressources disponibles pour l'année.

A titre d'exemple, pour la commune, le cumul des dotations, participations et des produits des services a baissé de près 100 000 € en quelques années.

Les marges de manœuvre concernant l'évolution des ressources deviennent au fil des ans de plus en plus faibles, mais il est malgré tout nécessaire d'agir sur certains leviers à notre disposition.

Le budget de fonctionnement 2024 équilibré en recettes et dépenses a été voté à hauteur de 1 600 000 €.

La recherche des équilibres budgétaires nous a conduits à faire des arbitrages avec les commissions pour la partie investissement.

Le choix a été fait de concentrer les demandes de subventions comme le FIC (subvention du Département), la DETR (subvention de l'Etat), ou le fonds de concours RLV sur le

budget 2025 avec pour objectif la participation au financement de la traverse de bourg. Le budget d'investissement 2024 a été voté en équilibre à hauteur de 650 000 € avec un emprunt de 160 000 €

Il est important de savoir que le budget d'une commune est à la fois un acte d'autorisation et de prévision.

Au cours de l'année notre rôle a été de suivre l'évolution des dépenses de fonctionnement et ce, pour chaque compte afin de prendre les décisions nécessaires en cas de différence par rapport au budget voté.

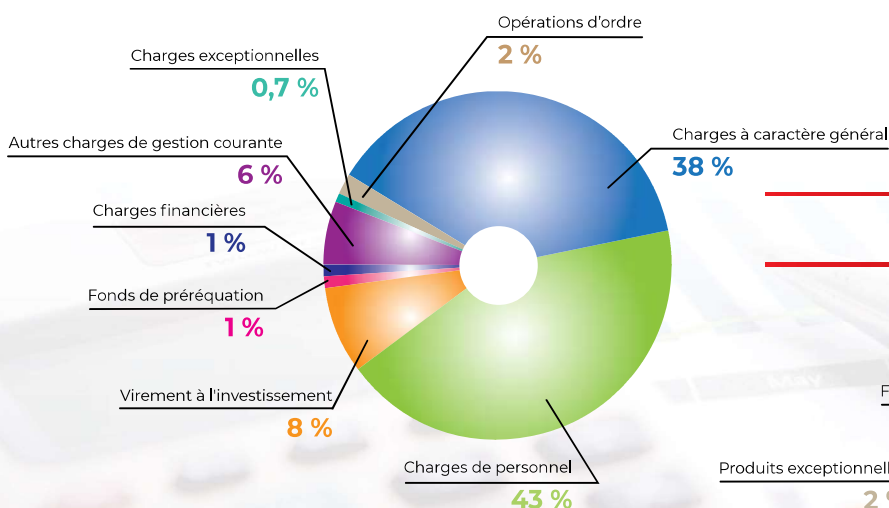
Le suivi minutieux des consommations d'énergie depuis la crise énergétique et l'implication des utilisateurs des équipements communaux nous ont permis de réduire nos consommations de l'ordre de 35% par rapport à notre période de référence et donc de contenir les coûts qui représentent 21% des charges de fonctionnement.

Sans anticiper sur le résultat définitif de l'année 2024 qui sera validé par le compte administratif, nous pouvons dire que globalement le budget a été respecté et que nous dégagerons une marge d'autofinancement, mais inférieure à celle des années précédentes

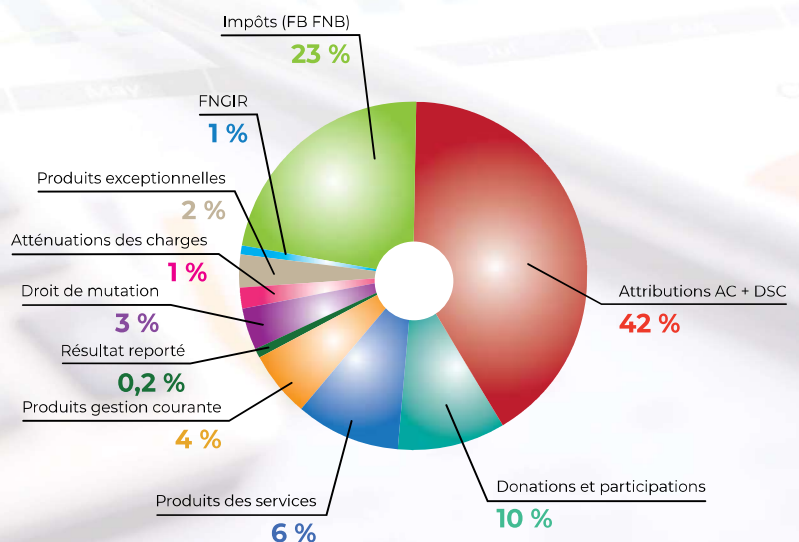
Pour la commune une des conséquences de l'instabilité du moment risque d'être la diminution ou la perte de subventions pour financer nos investissements futurs.

Le recours à l'emprunt sera nécessaire pour réaliser nos projets d'investissement, néanmoins notre taux d'endettement actuel reste faible.

DÉPENSES



RECETTES



CCAS

NOTRE SOUTIEN AUX AÎNÉS

Repas des aînés et colis gourmands



Le traditionnel Repas des aînés s'est tenu le dimanche 10 novembre dernier à la salle des fêtes.

92 personnes se sont retrouvées dans une ambiance festive grâce à la prestation des Frères MAULUS.

Des colis gourmands ont été distribués le samedi 7 décembre à tous ceux qui n'ont pu assister au repas.



Les ateliers de Prévention

Le CCAS en collaboration avec le CLIC de Riom a proposé deux ateliers « TISSAGE » aux plus de 60 ans habitant la commune. Les séances d'environ 2 heures, se sont déroulées en Novembre dernier. Une douzaine de personnes y ont participé.

Pour rappel, le Centre Local d'Information et de Coordination à destination des personnes âgées, handicapées et de leurs aidants, peut vous renseigner sur toutes les questions de la vie quotidienne.

CLIC Riom Limagne Combrailles

51, rue Lafayette 63200 RIOM

04 73 33 17 64



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Mis en place dans toutes les communes françaises suite à l'épisode caniculaire de 2003, le registre des personnes vulnérables permet d'identifier les personnes les plus fragiles et isolées, de façon à les contacter et de s'assurer de leur bonne santé, en cas de risques exceptionnels.

Ce service est gratuit ! Faites vous connaître !

51 personnes inscrites en 2024

CCAS

AUTRES ACTIONS DU CCAS

Aide aux étudiants post-bac

Le CCAS a attribué à sept étudiants post-bac de la commune 200 € en chèques CAD'HOC, destinés aux dépenses quotidiennes (hygiène, alimentation, achat de livres, fournitures...), en contre partie de leur participation à une manifestation communale.

Depuis 2012, environ 70 jeunes ont bénéficié du dispositif.



Semaine du handicap

Cette année, à l'occasion de la semaine du handicap organisée par la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans, du 18 au 24 mars 2024, la commune de Chappes a souhaité proposer deux manifestations :



1. « **Bougeons dans notre quotidien** » en collaboration avec espace Autonomie 63 le jeudi 21 mars à l'espace culturel.

2. « **Sensibilisation aux handicaps sensoriels** » en collaboration avec l'association Valentin HAÛY.

Les bénévoles de l'association sont venus animer des ateliers d'éveil sensoriel, d'initiation au braille et des parcours de motricité à l'aveugle, auprès des élèves de CP, CE1 et CE2 (une soixantaine d'enfants) de l'école élémentaire de Chappes le vendredi 22 mars.

Outre l'éveil des sens, cette journée a permis aux enfants de rencontrer les personnes en situation de handicap et de comprendre les défis auxquels ils sont confrontés dans leur quotidien. Sensibiliser à la différence, et ce dès le plus jeune âge, pour une société inclusive, était l'objectif de cette journée.

MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE SUR 2025



Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place une mutuelle communale.

- **Qu'est ce que c'est ?** C'est une complémentaire santé collective souscrite auprès d'un assureur par la municipalité permettant de bénéficier de contrats à tarifs négociés.
- **Quel est l'objectif ?** Renforcer l'accès à la santé et accompagner les personnes isolées ou peu susceptibles de souscrire seules un contrat de mutuelle.
- **Pour qui ?** Pour l'ensemble des habitants qui le souhaitent.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

Cette année, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (RLV), de nombreuses animations ont eu lieu à la bibliothèque et ont rencontré un large succès.

- Une soirée jeux de société qui a réuni une trentaine de personnes.
- Un atelier découpeuse numérique a fait découvrir aux participants cette technique sur ordinateur ainsi que la création d'enveloppes avec du matériel spécifique.
- Le conteur Hassen Ayeche a proposé aux enfants de 3 à 7 ans, une séance de contes musicaux. Un moment suspendu, plein de douceur où petits et grands se sont laissés emporter.

Les classes de maternelle ont participé au prix « Ouvrez-ouvrez les livres aux bébés » (livre offert par le Conseil Départemental du Puy de Dôme aux enfants à naître). Ce sont 75 enfants et 16 adultes qui ont voté pour la commune de Chappes. Au mois de Mai, les enfants ont pu rencontrer l'autrice Sophie Charguéron, lauréate du prix 2023, pour l'album La terrible « p'tite bête ».

Toutes les classes de l'école de Chappes sont venues à la bibliothèque, des caisses de livres sont apportées à l'école à chaque période et des rencontres sont programmées régulièrement.



Sophie CHARGUERON, autrice



Découpeuse numérique

Pour 2025, nous travaillons sur un nouveau programme : Une soirée jeux est déjà programmée le 14 mars, des après-midi jeux pendant les vacances, une participation à la fête de la science, la venue d'une conteuse et d'autres animations encore.

Nous communiquons toutes ces propositions en bibliothèque, sur le facebook de la mairie ainsi que sur le site de la médiathèque des jardins de la culture.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

- Mardi de 17 h à 18 h 30
- Mercredi et Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 9 h 30 à 12 h

La carte est gratuite et vous permet d'emprunter 10 documents pour une durée d'un mois.

Vous trouverez à la médiathèque, du conseil, des nouveautés mises en rayon chaque mois, un très large choix de livres avec possibilité de réservations et de livraison grâce à une navette de passage tous les mardis.

Pensez à notre rayon ludothèque qui s'adresse à tous les publics, enfants comme adultes. Le prêt de jeux est gratuit.

Catherine, Evelyne, Marie-Claude.



Vote OOLB

COMMERCES

CHANGEMENT DE COMMERCES



Le 8 janvier 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir Laure BROSSON, nouvelle gérante du restaurant-bar de notre commune, sous l'enseigne Lé Chappes à Bar. Sa cuisine traditionnelle « fait maison » ravira vos papilles.



En début d'année 2024, l'agence immobilière Claude SIMONIN a installé sa vitrine dans le local occupé précédemment par Limagne Miniatures. Celle-ci vient en complément de son agence immobilière de Chamalières. Nous lui souhaitons tout le meilleur dans ce nouveau challenge !



Enfin depuis début décembre le local de l'ancienne Poste a laissé la place à une prothésiste ongulaire, Thiphaine MICHEL, sous l'enseigne Thi'Nails. Auparavant installée à Ennezat, Thiphaine a souhaité rejoindre Chappes, son lieu de résidence, nous sommes ravis de la compter parmi nos commerçants locaux.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

INSTALLATION DU 6^E CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le premier conseil municipal des jeunes a été créé en 2009. Le 20 janvier 2024, la 6^e équipe du CMJ, composée de 24 enfants, a été élue. Le groupe est animé par les élues Marie-Charlotte Mathieu et Marianne Espagnol.

Les élus du CMJ sont : Elise Boursin, Maxime Desimpe-laere, Noa Estival, Benjamin et Guillaume Fayard, Romane Felder, Maël France, Mathéo Garcia, Boris Gerards-Cottin, Louise Gonzalez, Aaron et Kylian Haustete, Zoélie Jacquet,

Loane Loubignac, Lya Marques, Ethan Michon, Élixa Missonnier, Ilona Moilier, Antoine Rougier, Tiphaine et Tom Salson, Louane Stopyra, Margaux Vannaire et Cassandra Vilela.

Le 8 février 2024, le 6^e Conseil Municipal des Jeunes a été installé dans ses fonctions pour deux ans. A cette occasion, le kit du conseiller municipal des jeunes leur a été remis.

Nous leur souhaitons bonne route pour ces deux ans de mandat !

ACTIVITÉS 2024



Chasse à l'œuf d'or II 1^{er} avril

Malgré un terrain très boueux, nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie à la chasse aux œufs. Elle a pu se dérouler dans de bonnes conditions et de nombreux enfants ont arpenté le parc municipal à la recherche des œufs et en particulier de l'œuf en or. Chaque participant a reçu un sachet d'œufs en chocolats de la part du CMJ. Un œuf un peu plus conséquent a été remis au gagnant de l'œuf en or.



Journée C'Gonflé II 23 novembre

Pour le plus grand plaisir des enfants, une journée de fêtes et de jeux a été organisée au parc des sports Claude Boilon. Plus de cent enfants ont pris part à cette journée dont l'entrée était gratuite.



Boîte aux lettres du Père Noël II Courant décembre

La boîte aux lettres du Père Noël s'est refaite une beauté pour trôner majestueusement sur le parvis de la mairie durant les fêtes de fin d'année. Les enfants sont venus nombreux l'admirer et déposer leurs plus beaux courriers.

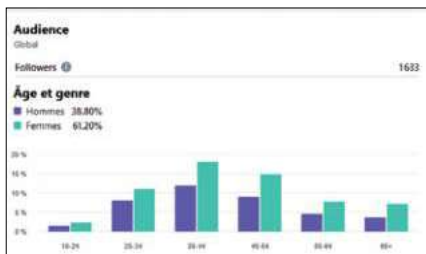
Cérémonies : Le CMJ a participé aux commémorations



COMMUNICATION

PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE CHAPPES

Le nombre de followers ne cesse d'augmenter d'année en année. À ce jour nous comptons 1633 followers contre 1538 en 2023.



Lieu	Villes	Pays
Chappes	255	
Riom	194	
Clermont-Ferrand	179	
Ennezat	73	
Gerzat	49	
Courson-d'Auvergne	42	
Pont-du-Château	26	
Aubière	25	
Maringues	19	
Mozac	17	

RAPPEL

Petit rappel à celles et ceux qui n'ont pas de page Facebook, mais qui ont un smartphone, vous pouvez télécharger l'application CommaVille afin d'être tenus informés sur l'actualité de notre commune.



GESTION DU CIMETIÈRE

UNE TOMBE POUR NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE

Le 24 novembre 2024 a eu lieu l'inauguration d'une tombe de regroupement des soldats morts pour la France.

Cette création fait suite à la procédure administrative de reprise des concessions en état d'abandon, initiée par M. Raymond REGERAT, ancien adjoint au maire, et réalisée par M. DELASPRES, juriste. Il a été décidé de créer une sépulture pour les soldats morts pour la France dont les tombes étaient en état de déshérence. L'objectif était de regrouper les ossements de ces militaires, afin de conserver leur mémoire et honorer leur sacrifice pour le pays.



C'est donc en étroite collaboration avec le Président du Comité MOND'ARVERNE du Souvenir Français, M. VINYES, M. Patrice PARRAUD, conseiller municipal en charge de la gestion du cimetière, Mme Michèle Gravier, adjointe au maire et M. Hugues MOJAL, conseiller Municipal et correspondant Défense, que nous avons pu mener à bien ce projet.

Dans la tombe militaire de regroupement que nous avons inauguré le 24 novembre 2024, nous honorons la mémoire de deux soldats nés à Chappes qui ont fait le sacrifice ultime de leur vie pour notre liberté :

- Soldat Marius JOSEPH FARCE mort pour la France, né le 09/11/1894 à Chappes. Mobilisé le 9 septembre 1914 au 6^e régiment d'infanterie Coloniale, tué à l'ennemi aux Trois Ravins - tranchées du fer à cheval - Bois de la Chalade, 51 - Marne, le 14/03/1915 à l'âge de 20 ans. Croix de guerre avec étoile de bronze.
- Soldat Jean-Alexis BARDET, mort pour la France, né à Chappes le 14/05/1876, mobilisé au 248^e Régiment d'infanterie, tombé au champ d'honneur à Révigny-sur-Ornain, 55 - Meuse le 4 juillet 1916 à l'âge de 40 ans.

C'est en présence de nombreuses personnalités, des membres du conseil municipal, du Conseil Municipal des Jeunes, de porte-drapeaux d'associations militaires et de la fanfare l'Epi d'Or d'Entraigues que s'est déroulée cette manifestation pleine d'émotion.

ÉCOLE

LES EFFECTIFS, LES PROFESSEURS ET LEURS CLASSES 2024-2025

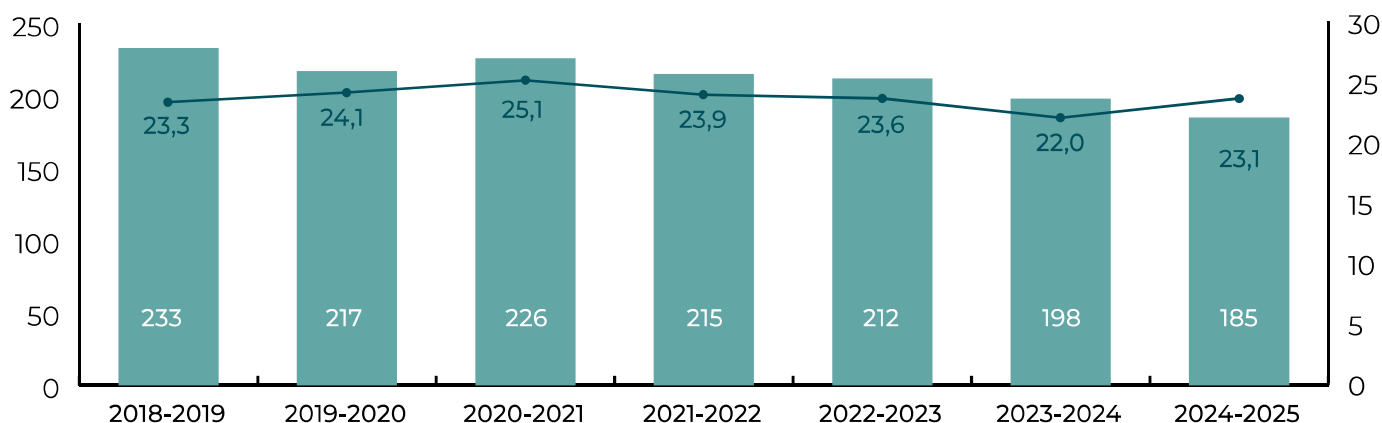
Les effectifs de l'école de Chappes ont connu une baisse continue sur les dernières années. Après une suppression de classe à la rentrée 2019, une seconde suppression a été annoncée pour la rentrée 2024. L'école accueille cette année 183 enfants répartis dans huit classes comme sur le tableau ci-contre.

Les effectifs sont les suivants :

- 23 PS
- 19 MS
- 17 GS
- 18 CP
- 33 CE1
- 21 CE2
- 20 CM1
- 32 CM2

Enseignants	Niveaux	Effectifs
Régine Allier	PS	23
Claudine Bresson et Juliette Petit	MS et GS	25
Christelle Forest	GS et CP	22
Nathalie Chambriard	CP et CE1	23
Christelle Decerle	CE1 et CE2	23
Isabelle Bionnier	CE2 et CM1	22
Sylvie Rodde	CM1 et CM2	23
Sébastien Besson et Hélène Lapouge-Astrier	CM1 et CM2	22
TOTAL		183

Pour rappel, l'évolution des effectifs sur les sept dernières rentrées scolaires est présentée sur le graphique suivant :



Les prévisions pour 2025-2026 sont en cours de préparation et les effectifs baissent encore un peu. Dès le mois de novembre, Monsieur Besson, le directeur de l'école, a effectué les démarches nécessaires pour connaître le plus précisément possible les futurs effectifs.

RENTRÉE 2025-2026

Les familles des enfants qui seront nouvellement scolarisés à Chappes à la prochaine rentrée sont invités à se faire connaître dans les meilleurs délais auprès de Monsieur Sébastien Besson, directeur de l'école (04 73 63 85 26 ou ecole.chappes.63@ac-clermont.fr)

LE CONSEIL D'ÉCOLE

Les représentants des parents d'élèves sont à la disposition des familles pour relayer toutes suggestions ou interrogations auprès du Conseil d'École.

Les questions des parents peuvent être adressées à l'adresse suivante : conseildecole.chappes@gmail.com

À L'ÉCOLE AUSSI, 2024 A ÉTÉ UNE ANNÉE OLYMPIQUE

Rencontre avec Lisa BARBELIN

En cette année olympique, les élèves de l'école ont eu la chance de recevoir l'archère Lisa BARBELIN, médaillée de Bronze à Paris et licenciée au club Les Archers Riomois.



Entre Questions/réponses, signature d'autographes et découverte de la médaille, ce moment a été magique et inoubliable pour tous ceux qui ont eu la chance de participer à cet échange.

Rencontre avec les volleyeuses et les basketteuses

Sabine Passelaigue, notre intervenante en sport à l'école a réalisé un travail sur plusieurs sports olympiques et a invité différents athlètes auvergnats à venir à l'école.



Cette année, les volleyeuses de Chamalières et les basketteuses de l'ASM sont venues à la rencontre des élèves de l'école qui ont pu aussi assister à trois matchs de ces joueuses.

Nous remercions chaleureusement Sabine de permettre aux enfants de l'école d'approcher ces sportifs de haut niveau et de son investissement qui déborde sur son temps personnel.



TRAVAUX À L'ÉCOLE ÉTÉ 2024

Comme chaque année nous avons profité des vacances d'été pour effectuer quelques travaux :

- Installation de deux écrans numériques interactifs pour remplacer deux tableaux numériques interactifs ;
- Rénovation des toilettes extérieures ;
- Sécurisation de l'entrée de la garderie avec mise en place d'une clôture et d'un portillon avec interphone.



ÉVOLUTION DES TARIFS DE LEVÉE DES BACS POUR 2025 (SERA REPORTÉE SUR LA TAXE FONCIÈRE DE 2026) : SOIGNER LE TRI POUR MAÎTRISER LES COÛTS

Les tarifs de levées pour 2024, votés par le comité syndical du SBA sont les suivants :

Bac Jaune		Bac Vert	
120 L	240 L	120 L	240 L
0,96 €	1,31 €	5,50 €	8,82 €

Afin d'encourager le bon geste de tri et de maîtriser les coûts associés au traitement des déchets non recyclables, seuls les tarifs de levée des bacs verts évoluent.

Pour mémoire, l'accès à la déchèterie est gratuit pour tous les particuliers. Par ailleurs vous pouvez accéder à tous les points d'apport collectif du territoire de RLV avec votre carte SBA aux tarifs suivants :

Apports	Collecte sélective (jaune)	Ordures ménagères (vert)
PAC 30 L	0,11 €	0,86 €
PAC 90 L	0,35 €	2,55 €

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le SBA propose un nouveau service de collecte des encombrants à domicile, sur simple appel téléphonique au tarif de 30 €, à partir du 13 janvier 2025 à destination des personnes qui ne peuvent se rendre en déchèterie.

Simple comme un coup de fil

Vous souhaitez évacuer des encombrants ? Une inscription est obligatoire.

- Contactez le SBA 04 73 647 444 du lundi au samedi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h
- Précisez la liste des encombrants à évacuer (dans le respect des déchets autorisés, dans la limite de 3 m³ et avec un minimum de 0,5 m³)
- Un rendez-vous vous sera proposé sous un délai d'un mois, maximum, pour l'enlèvement à votre porte au jour et heure définis, de vos déchets. Le rendez-vous sera ensuite confirmé par le prestataire,
- Le SBA sous-traite cette prestation à une association d'insertion par le travail, qui se rendra à votre domicile,
- Un bon d'enlèvement vous sera remis et une facture de 30 € vous sera transmise par le Trésor Public.

Sont admis les déchets suivants

- Électroménager (réfrigérateur, congélateur, four, lave-linge, ordinateur, télévision, etc.) et petit électroménager (four micro-ondes, robot ménager, etc.) de plus de 0,5 m³
- Meubles

- Vélos ou trottinettes (dans le cas de véhicules électriques les batteries devront impérativement être enlevées par l'utilisateur et ne seront pas collectées dans le cadre de la collecte des encombrants)
- Literie, matelas
- Matériel de sport
- Autre objet non dangereux excédant la taille du coffre d'une voiture



Les interdits

- Produits dangereux ou toxiques (médicaments, bouteilles de gaz, extincteurs, peinture, etc.)
- Pneumatiques,
- Déchets verts et alimentaires,
- Armes, munitions, artifices
- Ivoire, corail
- Gravats, Matériaux
- Véhicules hors d'usage (y compris 2 roues motorisés)
- Pulvérulents (poussière, sable, gravats, produits de démolitions, etc.)
- Déchets contaminés par puces, mites punaises, etc.

COLLECTE DE DÉCHETS AMIANTÉS

Depuis 1997, l'usage de l'amiante est interdit en France.

Les déchèteries du SBA n'acceptent pas les déchets amiantés. Néanmoins, **il est possible d'apporter votre amiante gratuitement, sur rendez-vous uniquement et dans la limite de 150 kg/an/foyer** en contactant nos services au 04 73 647 44.

Pour plus d'informations, consulter l'adresse suivante : <https://www.sba63.fr/amiante>



© Crédit illustration : sba63.fr



Côté Sports, Fêtes et Vie Associative, cette année 2024 aura été principalement marquée par la dénomination du Parc des Sports au nom de Claude Boilon et du terrain d'honneur au nom d'André Champeil.

Ces deux personnalités ont marqué de leur empreinte la vie municipale, associative et sportive de Chappes, et nous nous devons d'organiser une cérémonie à la hauteur de leur investissement et de leur humilité, aidés par de nombreux témoignages de personnalités régionales du monde du football et du monde politique qui ont fait le déplacement spécialement en leur honneur.

L'année a également été marquée par la relance des Conscrits. C'est la promotion 2006 qui était chargée de relancer la machine avec notre aide puisqu'il fallait pratiquement repartir de zéro.

Si vous êtes de la génération 2007 ou si vous connaissez quelqu'un qui en fait partie, n'hésitez pas à vous faire connaître car les activités vont reprendre. Mais n'ayez crainte, on a les noms ! Nous avons également souhaité redynamiser la fête patronale en élargissant l'offre de manèges et nous allons continuer pour imaginer de nouvelles choses. Nous avons également reconduit le concert de l'Orchestre d'Harmonie d'Ennezat en le rallongeant et c'était une très belle réussite !



Les Jeudis du Bourg ont également une nouvelle fois résonné dans tout Chappes pendant les 4 jeudis du mois de juin. Cela nous permet d'apprendre à jongler avec les aléas climatiques, et c'est peut-être la décision la plus difficile à prendre dans les jours qui précèdent quand chacun a les yeux rivés sur son application météo et que ces dernières donnent toutes des prévisions différentes ! Et au final, quelques fois on regrette de s'être replié à la salle des fêtes et d'autres fois non, mais surtout nous nous souviendrons longtemps du concert des What's interrompu juste après la reprise par le déluge dû en grande partie à la prise de micro par notre maire et votre serviteur pour chanter...

Cette année encore, nous avons pu reverser grâce à vous une belle somme à la Ligue contre le Cancer dont nous remercions une fois de plus les bénévoles qui ont bien du courage à tenir la buvette surtout lorsque le concert se passe dans la salle des fêtes !

Nous remercions également les artisans locaux qui proposent de la restauration sur place. À chaque fois, les participants en profitent largement et font pour certains de belles découvertes !

La demande des groupes est de plus en plus forte pour participer à l'événement mais la commission fait toujours attention à programmer en priorité des groupes musicaux locaux.

Les festivités du 14 juillet se sont déroulées dans une atmosphère conviviale lors du pique-nique citoyen et le feu d'artifice a été particulièrement

apprécié. La retraite aux flambeaux permet à petits et grands de commémorer encore plus fortement la prise de la Bastille.



En plus de ces manifestations particulières, nous organisons toutes les cérémonies officielles comme par exemple le 8 mai et le 11 novembre qui se terminent toujours par un vin d'honneur à destination de toute la population.

Et tout cela en étant à la fois à l'écoute et au service des différentes associations de la commune, dont nous remercions chaleureusement tous les membres pour leur investissement et le respect porté à nos équipements même si quelquefois les problèmes techniques ne nous épargnent pas (mais enfin, qui a besoin de chauffage de nos jours ?).

Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous faire remonter tout problème de fonctionnement ou toute idée d'investissement qui seraient liés à ces équipements. Ces idées ou besoins proviennent en grande partie de ceux qui les utilisent le plus.

La vie d'une commune ne peut se construire sans le tissu associatif qui par son dynamisme propose et prépare différentes manifestations tout au long de l'année et destinées à toute la population. Avec toutes les activités proposées, nous sommes certains que chaque Chappadaire peut participer à l'activité de son choix, qu'elle soit sportive ou culturelle. Il n'y a qu'à regarder le planning du complexe sportif et de l'espace culturel, il ne se passe pas un jour de la semaine sans activité, et la salle des fêtes s'occupe de proposer des activités pendant de nombreux week-ends tout au long de l'année.

Sans les associations, un village se meurt, ne l'oublions jamais.

En ce qui concerne 2025, nous reconduisons bien évidemment nos principales manifestations, et peut-être une très belle fête de la musique en préparation à Chappes mais pour le moment nous ne pouvons rien dire... De plus, Ennezat sera le point de départ de la 10^e étape du Tour de France le 14 juillet, il y a fort à parier que ce jour-là soit festif à plus d'un titre.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

Mars

8/03 : Carnaval Comité des Fêtes

15/03 : Loto APE

22/03 : Repas Chasse

29/03 : Repas américain Amicale Laïque

Avril

05/04 : Tripes/Steak Capis

05-06/04 : Compétition gym (CLG)

12/04 : Repas Foot GFL

12-13/04 : Convention Wargames
et Figurines

19/04 : Loto Foot FFC

Mai

17-18/05 : Festival Graine de sons

Juin

05-12-19-26/06 : Les jeudis du Bourg

14/06 : Brocante Capis

21-22/06 : Fête de la musique

28/06 : Fête de l'école

28/06 : Gala de danse

Juillet

05/07 : Gala CLG

Août

30/08 : Tous à table Comité des Fêtes

Septembre

07/09 : Forum des Associations

Octobre

19/10 : Semi-marathon LAE

04-05/10 : Fête patronale

Novembre

15/11 : Remise des prix trophée AURA - LAB

21/11 : Beaujolais Comité des Fêtes

22/11 : Loto Club Fraternité

29/11 : Représentation LA TROUVATHE

Décembre

06 ou 13/12 : Marché de Noël APE

07 ou 14/12 : Huîtres Chappes Pétanque



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

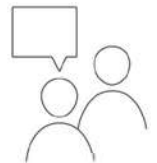
J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?



J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



**Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !**



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

PERMANENCES JURIDIQUES

Riom Limagne Volcans

8, rue Grégoire de Tours - Bât B - 63200 Riom

1^{er} et 3^e mercredi de 9h à 12h

1944 - 2024

LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

CHAPPES À LA LIBÉRATION

La libération du Puy-de-Dôme pendant la Seconde Guerre mondiale est un moment clé de l'histoire du département, qui a été marqué par une forte résistance à l'occupant nazi. La commune de Chappes a elle aussi vécu des événements marquants durant cette période de lutte pour la liberté.

Contexte de l'occupation

Le département du Puy-de-Dôme, comme le reste de la France, fut occupé par les forces allemandes après la défaite de 1940. L'armée nazie se déploya à travers toute la région, imposant un régime de terreur et de répression. Dans ce contexte difficile, la résistance s'organisa rapidement. Le Puy-de-Dôme vit émerger de nombreux maquis, notamment dans les montagnes du Sancy et du Livradois. Ces résistants, souvent soutenus par la population locale, mènent des actions de sabotage, de renseignement et de guérilla contre l'occupant.

cachettes. L'esprit de résistance était omniprésent, et le soutien aux actions des groupes armés était crucial pour maintenir la pression sur les Allemands.

Parmi les maquisards né à Chappes et pour lequel nous avons retrouvé des archives, on peut citer Paul Gannat, alias « Georges », qui fut un acteur important de la Résistance dans les Combrailles durant la Seconde Guerre mondiale. Né en 1922 à Chappes et second d'une fratrie de sept enfants, il rejoignit les réseaux de la Résistance en 1943 après avoir fui le Service du Travail Obligatoire (STO). Il participa activement au maquis de Chazelette et au camp Nestor-Perret, deux bastions importants de la Résistance dans la région. Ces maquis accueillèrent des réfractaires au STO et organisaient des actions contre l'occupant nazi et ses collaborateurs.

Paul GANNAT, « lieutenant Georges », ancien des maquis de Chazelette et Nestor Perret, provenait de l'E.M de la Zone 13 et de la 3^e Cie du Mont-Mouchet, il intègre les membres de la Police F.F.I de la Zone 13 créée le 27 juillet 1944.

Après la guerre, Paul Gannat demeura un symbole de la Résistance dans la région. Sa mémoire est honorée par des sites comme le Musée de la Résistance de la Zone 13, qui conserve des archives et des témoignages de ces événements à Saint-Gervais d'Auvergne.

Paul Gannat a écrit une chanson intitulée « La Chanson du Maquis » entre décembre 1943 et janvier 1944, alors qu'il était membre actif du maquis de Chazelette et, plus tard, du camp Nestor-Perret. Ce chant exprimait l'esprit combatif des résistants en Auvergne, leur espoir pour la liberté et leur détermination face à l'oppression. La chanson a marqué les mémoires des résistants locaux comme un symbole de leur lutte.

La libération du Puy-de-Dôme débuta en août 1944, à la suite du débarque-



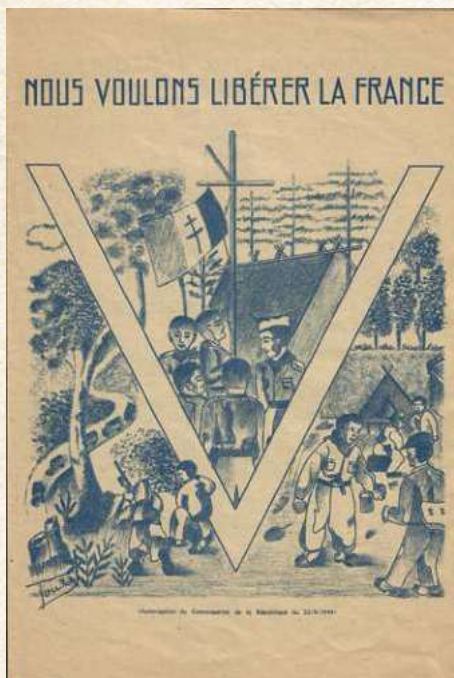
La résistance à Chappes

La commune de Chappes, bien que située dans une région plutôt rurale, a également été touchée par l'occupation allemande et a vu se développer des activités de résistance. Des membres des réseaux de résistance, souvent en lien avec les maquis du secteur, se réfugiaient dans les forêts et montagnes aux alentours pour échapper aux troupes allemandes et organiser des actions contre les infrastructures ennemies, comme les voies ferrées et les installations de communication.

Des caches d'armes et de munitions étaient dissimulées dans la région, et certains habitants de Chappes prenaient part à ces actions, au péril de leur vie. Les maquisards étaient souvent aidés par la population locale qui leur fournissait des vivres et des



Source : Documents familiaux



Chanson du Maquis

— Dédicée aux anciens de la Résistance —

Paroles du Maquisard
GEORGES

Musique
sur des airs connus

Mouvement de marche

la France libérée - et le Front - en - si - part va - tir en tout cas

l'air - dans le - au - vers d'la France - les - et - si - de - en - dit un

lure - la - et - si - tu veux venir tout nous si - sur - Vieux - par - où - nous - les

qu'on - tend - Oh - je - pour - de - les - et - si - vie

Binaire - 4/4 temps

Non - l'au - ra - il - l'au - ra - en - chan - tant - Mous - tes - les - et - l'au - ra - le

Front - en - de - l'au - ra - le - l'au - ra - le - l'au - ra - le - l'au - ra - le

l'au - ra - le - l'au - ra - le - l'au - ra - le - l'au - ra - le - l'au - ra - le

1^{er} Couple

Brevez le Geste cruel
Tu vas partir loin de chez toi
Brevez Laval et sa famille
Tu vas déshonorer nos
Etats le pays qui t'appartient
Il compte sur toi, sur ta valeur,
Nous l'off' France est menacée!
Par une all' se venger.

2^e Couple

Dans le maquis, après de longs mois,
Nous attendons le jour béni
Oh, serrez vite de vos bras
Nous nous combattrons l'ennemi
Et s'il faut mourir pour la France,
S'il nous faut donner notre vie,
Nous répons sans hésiter
D'être avec vous le pays.

3^e Couple

Mais si l'unité de la victoire
Nous sommes vains et vaincus
Nous sommes vaincus le vaincu
De ce monde d'eff' et de mort
Et nous, la France libérée,
Nous répondons sans hésiter
De par nos armes passées,
Nous sommes le droit de choisir !

4^e Couple

Duo des Résistants

Nous avons libéré la France
Et l'unité de la victoire
C'est un honneur de la Résistance.
Elle est devenue une France
Autour de la France unifiée,
La République française.
Tous ses libérés, tous,
C'est à nous qu'il appartient.

Source : Documents familiaux

ment en Normandie. Après plusieurs semaines de combats dans la région, les Alliés, en coopération avec les forces de résistance locales, commencèrent à repousser les troupes allemandes vers l'est.

La ville de Clermont-Ferrand, préfecture du département, fut libérée le 5 septembre 1944 après des combats dans les rues. La résistance locale, renforcée par des troupes américaines, joua un rôle essentiel dans cette libération. La ville fut un symbole fort du courage et de la détermination des Français dans leur lutte contre l'occupation nazie.

À Chappes, comme dans de nombreuses petites communes du Puy-de-Dôme, les habitants participèrent activement à cette libération. Les troupes alliées et les résistants progressaient rapidement, et les Allemands, sous la pression des combats et de la défaite imminente, se replièrent peu à peu. Chappes fut libérée dans les jours qui suivirent la chute de Clermont-Ferrand, vers le début du mois de septembre 1944. Les troupes américaines, soutenues par des résistants locaux, pénétrèrent dans le village, accueilli par des populations locales en liesse, marquées par des années de souffrance et de répression.

L'après-guerre et la mémoire

La fin de la guerre a marqué un tournant pour Chappes et le Puy-de-Dôme, qui se sont lancés dans la reconstruction et la réconciliation. Les événements de la Libération ont été commémorés par des monuments et des cérémonies, comme c'est le cas dans de nombreuses communes françaises. Chappes, comme beaucoup d'autres villages de la région, conserve la mémoire de ses résistants, qui ont contribué à la libération du pays.

Aujourd'hui encore, des monuments rappellent le courage des maquisards et des habitants qui ont risqué leur vie pour soutenir la résistance. Chaque année, des commémorations sont organisées pour honorer ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté. La mémoire de la Libération reste ainsi vivante à Chappes, comme dans tout le Puy-de-Dôme, témoignage du courage et de la détermination des Français face à l'occupation.

En somme, la libération du Puy-de-Dôme et de Chappes fut une période marquante, mêlant résistance héroïque et engagement des populations locales pour la liberté. Ces événements rappellent l'importance du rôle des petites communes et des habitants dans la lutte contre le nazisme ; mais aussi la solidarité et le courage face à l'adversité.

Quelques documents datant de la Seconde Guerre Mondiale retrouvés dans les archives de la mairie de Chappes : pour se souvenir !

DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS

BONS DE CONSOMMATION

Modèle B

Carnet N° 346546

Sans peine de refus du bon, le numéro d'usage doit être écrit dans la case réservée à cet effet sur chaque bon.

TRÈS IMPORTANT

Inscrire les quantités en TOUTES LETTRES au crayon ou de préférence au crayon caillonné.

En noir : Essence, pétrole lampant, gas oil. En bleu : Fuel oil.

ÉTABLIR un bon distinct PAR PRODUIT.

Rayer les traits machins inutilisés.

DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS

BON DE CONSOMMATION N° 22

Inscrire ici le n° du carnet noté sur la couverture.

Valable pendant le mois de _____

Delivré à M _____

Profession : _____

Consommateur de la _____ collectivité

Demeurant à : _____

Rue _____ N° _____ Dépt : _____

Pour : _____

LITRES	Litres	Litres	Kilos
ESSENCE	PÉTROLE LAMPANT	GAS OIL	FUEL OIL

(Inscrire un bon par produit - Rayer les traits machins inutilisés)

A _____ le _____ 19 _____

Autorité qui délivre le bon _____ (Signature)

TIMBRE HUILE

DE

CETTE AUTORITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

MODE D'UTILISATION DE LA CARTE D'ALIMENTATION

La carte se compose d'une couverture et d'un encart dit feuille de coupons, qui comporte pour chaque mois dix coupons numérotés de 1 à 10. Chaque coupon est communiqué à une dentelle déterminée pour la consommation de six mois à l'expiration desquels la feuille de coupons est remplacée par les soins des municipalités contre remise du COUPON D'ÉCHANGÉ par une feuille valable pour les six mois suivants.

Le Gouvernement détermine les denrées contingentes et le coupon auquel elles correspondent.

Pour les denrées achetées au jour le jour, le consommateur échange, ou et quand il lui est indiqué, le coupon contre des tickets de consommation dont le total correspond à la ration allouée, pour le mois, aux consommateurs des diverses catégories suivant le taux fixé pour chacune d'elles ; ils ne sont valables qu'à la date qu'ils portent. Pour les autres denrées, elles sont seules contre remise directe du coupon au détaillant à qui incombe l'obligation de le détacher.

Les coupons correspondant à des denrées contingentes, détachés par le consommateur, sont sans valeur.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

Département de Puy-de-Dôme

Commune de CHAPPE

Nom _____

Prénoms _____

Profession culte

Sexe M. Age _____

Né(e) l'hor. 1869

à Chappes (P.D.)

Adresse _____

Delivré le _____ 19 _____

Signature Peyrue Cachet de la Mairie :

DE CHAPPE

N° 54

21 DEC 1944

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
 MAIRIE DE CHAPPEES
 ARRONDISSEMENT DE RIOM
 23 DEC 1944

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier de m'adresser vos états nominatifs pour le paiement de réquisitions effectuées par les F.F.I. chez ses fournisseurs de ma commune qui ont fourni des papiers de luxe et de l'essence - une automobile.

Le Maire
 Chappes

R.D. ETAT FRANCAIS
 SOUS-PREFECTURE DE RIOM

Reçu à l'appuyer
 1944 27 Dec

Le Sous-Préfet de Riom
 à Monsieur le CHAPPEES

OBJET : Réquisitions par les militaires.

Vous m'avez informé que les militaires Principaux avait procédé à des réquisitions dans votre commune.

M. le chef de commune, commandant le 1^{er} bataillon de la Force Armée permanente de Clermont-Ferrand a indiqué à M. le Préfet à ce sujet qu'il avait dû affectivement procéder à des réquisitions à Chappes afin d'assurer le ravitaillement de son unité à un moment où le ravitaillement ne pouvait être assuré par d'autres moyens.

Ces réquisitions seraient 466 faites avec l'honneur des intérêts et payés, conformément au prix légal.

Le Maire
 Chappes

MINISTERE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DU TRAVAIL
 DEPARTEMENT PUY-DE-DOME
 Commune Chappes

BON D'ACHAT
 DE VETEMENTS ET D'ARTICLES TEXTILES

Delivré par le Maire de la Commune de CHAPPEES
 Département PUY-DE-DOME
 à M. [redacted]
 demeurant à [redacted]
 n. le 14 Nov. 1940

POUR ACHAT
 de 1 pantalon travail couté lours

Le présent bon est valable sur toute l'étendue du territoire national, pour un usage, dater de sa délivrance.

Tout usage abusif ou frauduleux du présent bon est passible des sanctions prévues par la loi du 17 septembre 1940.

Le 14 Nov 1940
 Signature du Maire
 [Signature]

REÇU

Je soussigné [redacted] déclare avoir reçu l'article susnommé.

Nom du fournisseur :
 Adresse du fournisseur :
 Le 1940

5.2.

COMMISSARIAT DE LA MERVEILLE
 REGION DE CLERMONT-FD.
 Cabinet

ARRÊTÉ

relatif au règlement des réquisitions effectuées par les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.)

Le Commissaire de la République de la Région de Clermont-Ferrand :

- Vu l'ordonnance du Commissaire l'Intérieur du Gouvernement provisoire de la République du 30 décembre 1943 fixant les pouvoirs des Commissaires de la République;
- Vu la loi du 3 juillet 1937 relative aux réquisitions militaires;
- Vu la loi du 11 juillet 1938 portant organisation de la Nation pour le temps de guerre;
- Vu la loi du 19 septembre 1940 relative à l'organisation des Forces Françaises de l'Intérieur;
- Vu l'arrêté ministériel N° 10440/II - Int. du 20 octobre 1941, du Ministre de la Guerre sur le règlement des réquisitions effectuées par les F.F.I.;

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} - Les réquisitions effectuées par les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) en vue d'assurer leurs besoins normaux d'existence ou de se procurer les objets de consommation, sont considérées comme des réquisitions militaires.

Article 2 - Le règlement de ces réquisitions est effectué conformément aux dispositions des lois du 3 juillet 1937 relatives aux réquisitions militaires et du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre, ainsi que des règlements d'administration publique émis pour leur application.

Article 3 - Conformément à ce que des nombreuses réquisitions ont eu lieu sur le territoire de la commune de Chappes, il est décidé d'opérer les réquisitions militaires de la commune de Chappes, conformément à la loi du 19 septembre 1940, par les Forces Françaises de l'Intérieur, dans les conditions prévues par les articles 4 à 7 inclus du présent arrêté.

Article 4 - Toute demande physique de réquisition de l'objet de réquisition doit remettre au Maire de la Commune sur le territoire de laquelle a été opérée la réquisition, si ce n'est pour le règlement avec toutes justifications utiles.

- 2 -

Article 5 - Le Maire conserve les documents et les adresses des fournisseurs militaires de son département en vue de leur service des réquisitions.

Article 6 - Une instruction d'attribution de la commune de Chappes sera établie par le Maire de la commune, conformément aux conditions prévues par les lois et règlements relatifs aux réquisitions militaires.

Article 7 - Le règlement de ces réquisitions est effectué par les fournisseurs militaires habilités dans les conditions prévues par les lois et règlements relatifs aux réquisitions militaires.

Article 8 - Les réquisitions effectuées par des formations militaires (F.F.I.) du territoire de l'Intérieur depuis le 1er octobre 1941, ne sont pas soumises à la loi du 19 septembre 1940, mais elles sont soumises à la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre, ainsi que des règlements d'administration publique émis pour leur application.

Les contrevenants seront frappés des sanctions prévues à l'article 214 de la loi du 3 mars 1940 portant réorganisation de la Justice militaire.

Fait à Clermont-Fd., le 27 Septembre 1941,
 LE COMMISSAIRE DE LA MERVEILLE
 [Signature]

N° 0148211

Bon pour une attribution de CHARBON

Le 1941

BUREAU DEPARTEMENTAL DES CHARBONS
 N° 0148211

Bon pour une attribution de CHARBON

Le 1941

MINISTERE DE L'ARMEMENT

RÉCUPÉRATION DES FERRAILLES

G. I. A. F. 2, RUE DE LA SAUMÉ, PARIS-VIII

Département : Puy-de-Dôme		CACHET DE LA MAIRIE		A remplir par l'industriel		A remplir par le maître	
Commune de : Chappes		CATÉGORIE	N° des POINTS alloués	QUANTITÉ	NATURE	NATURE	QUANTITÉ
Nom : GALLABRY		2	36	1700	laine lours	laine lours	1700
Prénoms : [redacted]		à compléter par le maître					
Adresse : Chappes		à compléter par le maître					
Engagements de livraisons : [redacted]		à compléter par le maître					
Livraisons effectuées : [redacted]		à compléter par le maître					
NOM DE L'ORGANISME STOCKER		DATES		QUANTITÉS		CALCUL DES POINTS	
[redacted]		[redacted]		[redacted]		[redacted]	

MINISTERE DE L'ARMEMENT

RÉCUPÉRATION DES FERRAILLES

G. I. A. F. 2, RUE DE LA SAUMÉ, PARIS

Pour les besoins de la DÉFENSE NATIONALE et au bénéfice du SECOURS NATIONAL,

il a été remis par M. [redacted] habitant [redacted] les quantités de ferrailles ci-après

TIMBRÉ A DATE [redacted] SIGNATURES [redacted]

CONTINGENT PREFECTORAL		CONTINGENT COOPÉRATIVE	
NOM	ADRESSE	NOM	ADRESSE
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]

AMICALE LAÏQUE

SECTION DANSE

Les cours de danse ont lieu à l'espace culturel de Chappes, les styles proposés sont :

- **Adultes** : Country, Zumba, Moderne Jazz, Bachatta et Bollywood
- **Enfants** : Hip-Hop (à partir de 8 ans) et Moderne Jazz (à partir de 4 ans).



Ceux qui souhaitent s'orienter vers la danse, les **All's Dance** proposent des cours accessibles à tous favorisant l'épanouissement des adhérent(e)s et évoquent leur curiosité. Leurs implications offrent du rêve et des émotions.

Chaque intervenant a du professionnalisme, s'adapte à chaque personne en fonction de son âge et son aptitude. L'intégration de chaque personne et son évolution lui tient à cœur.

Chaque cours est différent. Le plaisir du partage est au rendez-vous. Enseigner cette discipline est fascinante et enrichissante.

Les danseuses ou les danseurs acquièrent progressivement du savoir-faire nécessaire à la pratique de leur art, permettant de poursuivre cette passion en amateurs.



Quelle récompense que de voir le jour du gala les visages radieux et les étoiles dans les yeux !

Nous aimons la scène et le spectacle, nous serions heureux de vous



accueillir parmi nous pour découvrir notre représentation le samedi 28 juin 2025 à la salle des sports. Le rideau se lève à 20h.

D'autres Manifestations en 2025 :

- Gala de bienfaisance samedi 18 janvier
- Gala de découverte samedi 24 mai

La pratique collective est au centre de ce sport culturel.

> Contact

Angèles BEAUFILS

☎ 06.83 38 18 37 ✉ angelesjazz@outlook.fr

AMICALE LAÏQUE

SECTION BASKET VÉTÉRANS



Le Basket vétérans mixte de Chappes a repris ses entraînements et le tournoi départemental Ufolep pour la saison 2024/2025. Si vous souhaitez reprendre le basket ou vous initier à ce sport d'équipe dans une ambiance conviviale, venez essayer ! Les entraînements ont lieu les vendredis soir à 20h30 dans le complexe multi-sports de Chappes.

> Contact

Benjamin PINON ☎ 06 12 98 71 55

AMICALE LAÏQUE

SECTION GYM ENTRETIEN

Depuis la rentrée de septembre, 16 personnes viennent le jeudi soir à la salle des sports pratiquer la gym d'entretien autour de notre fidèle monitrice Francette. Notre groupe fonctionne dans une ambiance chaleureuse mais appliquée. Notre sport nous permet de faire travailler notre corps dans son ensemble au niveau musculaire et articulaire mais sans effort excessif donc adapté. Nous travaillons toujours en musique. Nous utilisons du petit matériel de musculation et pratiquons le step une fois par mois. 15 minutes d'étirements terminent notre séance en douceur.

> Contact

Laurence GASQ ✉ l.gasq@wanadoo.fr





AMICALE LAÏQUE

SECTION MARCHÉ NORDIQUE

La marche nordique est une pratique de marche dynamique en pleine nature. Elle allie de manière idéale un travail d'endurance accessible à tous, la marche, et un renforcement musculaire de l'ensemble du corps. Le principe est simple : il s'agit d'accrocher le mouvement naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et de marcher plus longtemps. L'ensemble du corps entre en action, renforçant ainsi 80% des chaînes musculaires. La dé-

pense énergétique est équivalente à un petit footing. Cette activité procure plaisir et bien être du fait de la simplicité de sa technique et s'adresse ainsi à tous les publics, quels que soient votre âge et votre condition physique. Elle se déroule tous les mercredis matin de 8 h 50 à 11 h 30.

> Contact

Carole PASSELAIGUE

☎ 06 74 27 14 24

✉ caro.passelaigue@orange.fr

AMICALE LAÏQUE

SECTION LOISIRS CRÉATIFS

L'atelier se déroule une fois par mois, le lundi soir à 20 h 15, au centre associatif dans la salle Christian Chalus.

Il est animé par Claire Granet et Catherine Chamard.

Chaque séance dure environ 2 h 30 au cours desquelles les 12 adhérentes guidées par notre modèle et nos consignes sont appelées à laisser s'exprimer leur créativité pour confectionner leur propre version de la fabrication proposée.

Les objets décoratifs sont variés et nous sollicitons régulièrement certaines de nos adhérentes pour qu'elles aussi nous fassent partager leur savoir-faire créatif. Cette année merci à Chantal Laforêt de nous avoir guidé dans la séance de peinture sur porcelaine.

Nous avons également réalisé une cinquantaine de carte de vœux que nous avons offert à l'une de nos adhérentes animatrices en EHPAD. La vente de ces créations participera à financer une sortie avec ses résidents.

Nous avons confectionné des suspensions parfumées en cire de soja, des ballotins de chocolat en cartonnage, des décorations de Noël étoiles et sapin en cordelettes, des boîtes avec des effets de peinture, des panières en tresage et des cercles en fleurs séchées.

Comme chaque année, nous créons la décoration de table du repas dansant organisé par l'Amicale Laïque du 16 novembre. Nous nous sommes inspirés du thème « automne » avec la confection de citrouille en rubans. Merci à nos adhérentes pour leur fidélité et leur motivation.

Merci aux nouvelles venues de se divertir avec nous durant ces rendez-vous mensuels.



AMICALE LAÏQUE

SECTION MUSCULATION

La saison a bien débuté. Nous comptons 70 adhérents au mois de décembre, Mireille MORDIER a cédé sa place de responsable à Luciano DE LUCA.



La salle est ouverte à tous de 17 à 99 ans dans une ambiance conviviale ; un nouvel investissement de machines cardio est prévu en début d'année 2025.

Nos responsables de salle sont : Florence, Marie-Pierre, Mireille, Bruno, Lionel, Luciano, Mickaël et Pierre qui sont présents aux différents horaires d'ouverture de la salle pour vous accueillir.

Les horaires sont les suivants :

- Lundi : 9 h 30-11 h 30 et 17 h 15-19 h
- Mardi : 12 h-13 h 15 et 17 h 30-19 h 30
- Mercredi : 17 h-19 h
- Jeudi : 9 h 30-11 h 30 et 17 h 30-19 h 30
- Vendredi : 17 h 30-19 h
- Samedi : 10 h-12 h

> Contact

Luciano DE LUCA

☎ 06 68 07 85 51

✉ musculationchappes@gmail.com

SECTION YOGA



Le cours de yoga a lieu les mercredis de 18h15 à 19h15 à l'espace culturel.

Enseigné par Angèle Loïacono, professeure de yoga diplômée, le type de yoga proposé est fluide et dynamique, mêlant étirement et renforcement des muscles en pleine conscience. Les mouvements sont synchronisés au rythme de la respiration, afin de dénouer les tensions et créer de l'espace, autant sur le plan physique que mental. Le yoga est une pratique introspective qui permet de faire une pause dans le tumulte de la vie quotidienne pour se reconnecter à son calme intérieur par la présence et le mouvement.

Séance d'essai gratuite.

> Contact

Angèle LOIACONO

☎ 07 81 72 57 25

✉ angele.loiacono@gmail.com

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Nous sommes des parents motivés par l'idée d'apporter à l'équipe pédagogique les moyens de faire grandir nos enfants. C'est ainsi qu'en échangeant tous ensemble, nous trouvons comment concrétiser les projets initiés par le directeur et son équipe.

Les fonds collectés financent le spectacle de Noël, les cadeaux pour chaque classe lors de la visite du père Noël (que nous remercions chaleureusement !), les sorties pédagogiques, les voyages scolaires. Cette année, nous sommes fiers de permettre à l'ensemble des élèves des niveaux CM de partir 4 jours en Normandie. Le mémorial de Caen, la visite de la pointe du Hoc et des plages du débarquement permettront aux classes de s'immerger dans cette période singulière de notre histoire. Tandis que les CE retourneront au moyen âge via la découverte de Guédelon, une deuxième journée de ce voyage scolaire leur permettra de visiter le musée de la Loire.

De nombreuses manifestations sont donc organisées tout au long de l'année. La fiest'haloween est le premier évènement de l'année scolaire : confiseries, activités manuelles diverses et maquillage à faire pour ! Ensuite, l'implication et la motivation des parents bénévoles permet au marché de Noël de Chappes d'ouvrir ses portes début décembre. Cette année, comme le montre la photo, le père Noël

nous a rendu visite et chacun pouvait repartir avec une photo souvenir.

En 2025, nous vous attendons à la salle des fêtes pour la bourse d'échange avec monsieur Saulnier le 2 février, puis le 15 mars pour notre Loto annuel qui sera sur le thème de la Saint-Patrick, la chance sera-t-elle avec vous ? Le dernier samedi de Juin, ce sera la traditionnelle fête de l'école avec sa kermesse qui aura lieu à la salle des sports.

Merci aux différents bénévoles pour leur motivation, merci aux enseignants de faire de beaux projets avec nos enfants et merci à tous pour votre générosité lors des différents évènements.

Si vous avez des questions, que vous voulez participer ou faire un don pour une tombola, n'hésitez pas à nous contacter.

> Contact

Nelly SIVIGNON

☎ 06 78 00 56 14

✉ apecchappes@gmail.com

Suivez-nous sur les réseaux (apecchappes).



CHAPPES LIMAGNE GYM

La saison dernière aura tenu toutes ses promesses avec de très bons résultats lors des compétitions départementales et régionales qui ont permis la qualification de plusieurs équipes pour les finales à Veigné, Riorges et la Souterraine.

Comme chaque année, l'UFOLEP 63 nous missionne pour organiser une compétition qui aura lieu cette année le week-end des 5 et 6 avril 2025 au parc des sports Claude BOILON. Les gymnastes seront équipées de leur nouveau justaucorps ! Nous remercions d'ailleurs le Conseil Départemental pour son aide précieuse pour l'achat de ce nouvel équipement sportif assez onéreux !

Pour clôturer l'année, nous organisons également un gala de fin d'année le 5 juillet 2025.

Le club de CHAPPES LIMAGNE GYM compte aujourd'hui 104 licenciées ; nous recherchons activement de nouveaux bénévoles pour pouvoir continuer à se développer... Si vous souhaitez devenir entraîneur, juge ou encadrant n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour venir rejoindre notre team !

> Contact

Maëva BOUILLER CUZIN

☎ 06 77 75 99 64





COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a été créé pour permettre aux Chappadaires de se retrouver, de se détendre et de s'amuser dans notre petit village.

Nous souhaitons partager avec vous un petit bilan de cette année riche en événements.

Grâce à votre présence et votre soutien constant, chaque manifestation a été un véritable succès.

Que ce soit pour le Carnaval, le repas « Tous à Table » ou encore la célébration du Beaujolais

Nouveau, vous avez toujours répondu présents avec enthousiasme.

Un moment fort de cette année a été le retour tant attendu du Téléthron.

Votre mobilisation et votre générosité ont contribué à faire de cet événement une réussite, et nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation et votre engagement.

Ensemble, nous avons partagé des moments inoubliables, et nous sommes impatients de vous retrouver cette année encore pour de nouvelles aventures festives.

Dates à retenir pour 2025 :

- 8 mars : Carnaval
- 15 mai : After-work
- 30 août : Tous à table
- 21 novembre : Beaujolais nouveau
- 5 & 6 décembre : Téléthron

Avec toute notre gratitude, Le Comité des Fêtes



CHAPPES PÉTANQUE

Chappes Pétanque, affilié UFOLEP, un club où règne bonne humeur et convivialité.

Les entraînements ont lieu tous les mardis et vendredis après-midi au Parc des sports Claude Boilon.

La saison 2023-2024 a permis à de nombreux adhérents de participer au championnat UFOLEP. Deux équipes ont ainsi pu se qualifier et participer au National à Saint Yrieix la Perche, en Haute Vienne, Une des 2 est même arrivée en final, un grand bravo à eux. Nous avons également organisé une sortie avec visite guidée de Lyon pour nos adhérents.

Avec nos 72 licenciés, nous souhaitons cette nouvelle saison, pleine de sports et de rencontres. N'oubliez pas de noter sur vos agendas :

- 4 juillet : tournoi-barbecue
- 5 septembre : tournoi de rentrée
- 7 décembre : dégustation d'huîtres

> Contacts

Gilles CHAPEYRON ☎ 06 33 00 31 93
Michel MARTIN ☎ 06 31 70 81 59

ENTENTE SPORTIVE BASKET CHAMPEYROUX/CHAPPES/SURAT/LES MARTRES-SUR-MORGE

Pour cette nouvelle saison, le Limagne Basket compte plus de 160 licenciés, répartis en championnat FFBB et Ufolep.

Cette année, neuf équipes foulent les terrains d'Ennezat et de Chappes afin de pratiquer leur sport favori : U7 / U9 / U11 / U13 / U15 garçons / U18 filles / Seniors Féminines / Seniors Masculins / Loisirs.

Nous vous invitons à venir les encourager lors des matchs. Pour cela, n'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur les réseaux : Facebook et Instagram.

Nous tenons à adresser nos remerciements à tous les bénévoles composés de : parents, entraîneurs et membres du bureau. Lesquels assurent l'organisation et l'ambiance des rencontres sportives (table de marque, arbitrage et l'indispensable buvette...) qui permet de partager de nombreux moments conviviaux lors de la troisième mi-temps.

N'oublions pas de remercier nos sponsors, qui nous suivent encore pour cette année et nous font confiance.

Calendrier des festivités :

- 25 janvier : repas dansant à la salle des fêtes de Chappes
- 23 février : loto à l'espace culturel d'Ennezat
- 5 & 6 décembre : Téléthron



> Contact : Ludovic HEBRARD (Président) ☎ 06 38 66 45 82 f / @ @Limagne-Basket

GROUPEMENT FORMATEUR LIMAGNE

Cette année le GFL fête des 25 ans.

Cette année encore, la saison 2023/2024 a été un bon cru avec de bons résultats sportifs et de belles manifestations.

Cette année encore fut ponctuée par nos traditionnelles manifestations : à Noël 2023 avec la vente de grilles pour gagner des dindes, en avril notre repas annuel, toujours victime de son succès, qui s'est tenu à la salle des fêtes de Chappes. Le tournoi en salle à Chappes les 20 et 21 janvier 2024 qui a vu évoluer les catégories U8 à U11. Merci à M. le Maire de Chappes pour le prêt de la salle des fêtes et de la salle des sports.

Et pour finir, notre tournoi de Pentecôte s'est déroulé les 18 et 19 mai 2024 au stade de Saint-Beauzire. Malheureusement, cette année la pluie s'était invitée le samedi, a laissé la possibilité aux enfants de jouer, dans une ambiance amicale. Nous tenons à remercier M. le Maire de Saint-Beauzire pour le prêt du complexe, ainsi que les employés municipaux pour leur aide à l'installation et au démontage des structures.

Cette année encore le GFL continue d'attirer les enfants et atteint un nombre de 240 licenciés. Après une équipe U13 féminine créée l'année dernière, nous avons le plaisir de voir naître une équipe U15 féminine.

Grâce à notre partenariat, nous accueillerons cette année une journée du Clermont Foot Tour le 8 février 2025 à la salle des sports de Chappes, qui regroupe des équipes U11 des alentours qui essaieront de se qualifier pour une finale régionale fin mai dans les installations du CF63.

Nous avons également accueilli en fin de saison Notre Bus aux couleurs du GFL, sponsorisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Merci La Région.



En cette fin de saison, nous avons vu la majorité des membres du bureau démissionner, et nous accueillons de nouveaux membres, dont un nouveau président, Guillaume Duchateau, et un nouveau trésorier, Jean-Luc Lebrun.

Les manifestations prévues pour la saison 2024/2025 sont les suivantes :

- Galette des rois : le 11 janvier 2025 à la salle des fêtes des Martres-d'Artière
- Tournoi en salle : les 25 et 26 janvier 2025 à la salle des sports de Chappes pour les catégories U8/9 et U10/11
- Repas dansant : le 12 avril 2025 à la salle des Fêtes de Chappes
- Tournoi de Pentecôte : les 7 et 8 juin 2025 au stade de Saint-Beauzire pour les catégories de U6 à U13.

Nous remercions toutes les communes et les clubs de nous prêter leurs installations sur lesquelles évoluent nos jeunes, ainsi que les communes de la Limagne qui contribuent au développement de notre groupement.

> Contact

☎ 06 59 10 30 27

✉ bureau.gfl@gmail.com



FF CHAPPES : FOOTBALL PLAISIR

Après une saison 2023-2024 marquée par la lutte pour les premiers rôles de l'équipe fanion, le FF Chappes veut poursuivre sur sa lancée. Porté par toute une famille de licenciés, le club s'autorise à rêver et à viser les sommets.

À eux aussi, viser la lune, ça ne leur fait pas peur. Ils y croient encore et en cœur, à chaque apparition sur ce stade les Pointilloux, où le peuple chappadaire aime à admirer leurs exploits. Sous les projecteurs, les 64 licenciés de Philippe Guedelha et Manu Giraudet ont donc appris à prendre la lumière, galvanisés par ces objectifs, où l'accession au niveau supérieur trône au sommet. Et tant pis si le début de saison fut l'objet de quelques faux pas, l'équipe fanion pointe en ce début d'année, à la 4^e place, à une poignée d'unités des deux premiers. Le défi est lancé et partagé par tout un club, porté par son irréductible esprit de famille. Il faudra ainsi une once de cette solidarité, pour aider l'équipe réserve à remonter la pente, et décrocher le maintien. Fort heureusement, au FF Chappes, la maxime ensemble, on va loin, semble être respectée. Pour preuve, la réussite du nouveau duo d'entraîneurs pour l'équipe féminine, Fabien Balen et Elyse Guiance. De bons augures pour la suite de leurs 22 protégées, de plus en plus aguerries au foot à 11, un an après leur passage sur le grand terrain. Autant de raisons d'espérer entendre les vestiaires vibrer au rythme de l'incontournable hymne officiel. Cela vaut le détour et son lot de vocations. À Chappes, gagner est un but. Ensemble et pas autrement.



LIMAGNE ATHLETE ENDURANCE

Un nouveau bureau pour Limagne Athlète Endurance.

L'association LAE a été fondée le 9 septembre 2005 et promeut « la course à pied pour tous », quel que soit votre niveau ou votre objectif.

L'association est composée de 140 licenciés, d'un bureau avec 7 membres actifs et de 5 entraîneurs bénévoles qui encadrent les entraînements.

Les séances sont variées, elles se font dans une bonne ambiance trois fois par semaine et abordent différentes thématiques : « renforcement musculaire » le lundi soir à la salle de Chavaroux, séance de « fractionné court » le mercredi soir à 19h au complexe sportif et séance de « fractionné long » le samedi matin à 10h. Course sur route, course nature, trail, cross, 5km, marathon, 100 km, ou simplement maintien d'une bonne condition physique, les objectifs des licenciés LAE sont très différents. Quel que soit son niveau, son profil, chacun s'entraîne à son rythme et surtout dans la bonne humeur.

LAE organise deux événements phares : le 1^{er} samedi de janvier, la traditionnelle Course des Rois avec ses 5km dans les rues de Chappes et depuis 2023, à la mi-octobre, un semi-marathon et un 10km appelé Running Limagne. En attirant des coureurs locaux et régionaux ces courses contribuent à faire rayonner notre club Limagne Athlète Endurance et notre commune de Chappes.

Nous profitons de cet article pour remercier les collectivités et nos partenaires qui nous accompagnent et sans qui tout ceci ne serait pas possible !

Bien sportivement !

> Contact

Franck JACOLIN (Président)

☎ 06 23 07 12 19

✉ limagne.athlete.endurance@gmail.com

🌐 limagne-athlete-endurance.fr

📱 / @limagne.athlete.endurance



LIMAGNE AUTO BUG

L'association Limagne Auto Bug est implantée à Chappes depuis 1997.

Nous comptons plus de 80 membres en 2024, avec des pilotes et bénévoles locaux comme Jérémy Laforêt, Adrien Vannaire ou Pierre Douard (vice-président).

Nos partenaires locaux comme « le domaine de la Limagne », « contrôle Auto-Limagne » ou « AF équipement » sont des acteurs essentiels de la vie du club.

L'évolution de la législation ne nous permettant plus d'organiser de manifestations sur Chappes, nous nous sommes concentrés sur deux circuits dans la région, Servilly et Issoire, avec lesquels nous avons continué de développer l'activité avec succès.

Toujours moteur dans le Puy-de-Dôme, et maintenant très investie dans le trophée de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, l'association sera au cœur des temps forts de cette année :

- Course à Servilly les 17 et 18 mai 2025 (sur le nouveau tracé 2025)
- Course à Servilly les 13 et 14 septembre 2025
- Course à Issoire les 11 et 12 octobre 2025
- Soirée de remise des prix du trophée AURA à Xhappes les 15 et 16 novembre 2025.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur nos manifestations ou à nous contacter.

Amicalement.

> Contact

Lilian Delorme (Président)

☎ 06.58.48.39.98

🌐 www.lab63.com



GROUPE LES WHAT'S

Lors de notre tournée de 11 concerts en 2024, nous avons eu le plaisir de jouer quatre fois à Chappes (Jeudis du Bourg, fête des voisins, Beaujolais Nouveau et Téléthon). Notre prestation lors des Jeudis du Bourg a été interrompue par un violent orage qui est arrivé alors que nous avions fait monter sur scène l'ancien maire et l'actuel. Ils n'ont pas pu terminer la chanson qu'ils interprétaient avec nous. Quelques dégâts pour le matériel et, surtout, une grosse frayeur. La tournée 2025 se met en place. Déjà une dizaine de concerts fixés ou en attente de date. Notre répertoire s'enrichit lors de nos répétitions mensuelles à l'Espace Culturel. N'hésitez pas à consulter nos sites Web et Facebook pour être informé de nos concerts.



> Contact

🌐 whathappened.fr

📱 What's Happened



LA TROUVATHÉ

Cette année fût blanche pour la Trouvathé ; nous vous donnons rendez-vous fin novembre, à la salle des fêtes de Chappes pour une nouvelle pièce.



BALINZAT

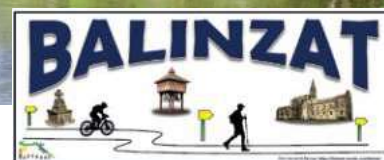
Depuis 2009, BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT, mieux connue sous le pseudo « BALINZAT », vous propose :

- une activité d'entretien des balisages sur sept circuits de randonnées pédestres et VTT représentant 115 km de chemins balisés sur les 14 communes de LIMAGNE d'ENNEZAT. Depuis 2017, l'association BALINZAT est en convention avec la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE et VOLCANS(RLV). Cette activité est réalisée ponctuellement au printemps jusqu'au début d'été (implantation de poteaux, mise en place de balises PVC ou remplacement de celles-ci si elles sont détériorées, débroussaillage).
- une activité d'organisation de manifestations à caractère sportif et familial (VTT, randonnées pédestres) pour la promotion du territoire de LIMAGNE d'ENNEZAT et à caractère culturel par la découverte du patrimoine des 14 communes : Chappes, Chavaux, Clerlande, Ennezat, Entraigues, Malinrat, Les Martres-d'Artière, Martres-sur-Morge, Lussat, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Saint-Ignat, Surat, Varennes-sur-Morge. Les manifestations peuvent être réalisées en partenariat avec d'autres associations organisatrices.
- une activité communication/gestion du site internet où l'on peut consulter les sept circuits permanents avec possibilité de les télécharger ainsi que les propositions de circuits découverte du patrimoine des 14 communes, prendre connaissance des manifestations à venir, visionner les photos prises lors des manifestations, etc.

Bilan Saison 2023/2024

Cette année 2024 aurait dû être une année sans organisation de manifestation par manque de bénévoles. Il en a été autrement suite à une certaine notoriété de notre association sollicitée par les associations et par les maires de nos communes de Limagne d'Ennezat.

Certes notre manifestation « Les dizaines de Limagne » de mars a été mise en pause afin d'éviter une lassitude et par conséquent une démotivation des participants et de nos bénévoles.



Nous avons finalement été en partenariat avec le comité des fêtes d'Ennezat et l'antenne de la Ligue contre le Cancer du Canton d'Ennezat en proposant :

- pour « Céréales en fête » en mai, Prélude à travers champs : un circuit de 6km avec une surprise animée par un duo de flutistes en barque,
- pour « Marcher ou rouler contre le Cancer » fin août, le balisage de trois nouveaux circuits VTT.

Pour conclure la saison, notre participation au festival des balades d'automne depuis 2010, a été une nouvelle fois une réussite en visiteurs sous un soleil lumineux :

- À la découverte des Martres-sur-Morge
- À la découverte de Surat.

D'autres part, les 115 km de circuits balisés ont été contrôlés tardivement en raison des pluies incessantes. De ce fait, un débroussaillage important a dû être réalisé sur le circuit des méandres de Morge tellement la végétation avait poussé.

À noter aussi, la signature d'une nouvelle convention avec RLV pour trois ans concernant l'entretien des balisages des sept circuits permanents et une augmentation d'1€/km d'entretien.

Merci aux acteurs associatifs, aux maires, à nos conseillers départementaux et à RLV qui nous font confiance par leur sollicitation et leur soutien financier.

Projet à étudier Saison 2024-2025

- Les dizaines de Limagne VTT/pédestre en mars
- Découverte de village (2^e/4^e trimestre)

Si les activités Balinzat vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles pour nos manifestations et l'entretien des balisages.

BALINZAT vous souhaite de belles randonnées en 2025 sur le territoire de Limagne d'Ennezat.

> Contact

☎ 06 88 49 60 72

✉ balinzat@orange.fr

🌐 balinzat.wixsite.com/balinzat

📍 Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat) - G. JAMMET - 1, chemin des Marnes 63720 MARTRES-SUR-MORGE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Les deux temps forts qui ont marqué le syndicat en 2024

Du point de vue climatique, l'année 2024 se caractérise par une pluviométrie importante et des périodes de fortes chaleurs très courtes. C'est une année très différente de 2023 et 2022 marquées par un déficit pluviométrique sévère et des successions de canicules. Malgré tout, nous devons intégrer le changement climatique qui se poursuit avec un réchauffement qui impact directement notre ressource en eau. Pour cela, il est impératif de sécuriser notre approvisionnement en eau potable.

La mise en place d'une interconnexion entre le SMUERR et la SEV

Le vendredi 12 avril 2024, à l'occasion d'une conférence de presse à la mairie de Chappes, Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme a officialisé la création d'une interconnexion au Goulet de Volvic, en cas de crise de pénurie d'eau, entre la Société des Eaux de Volvic (SEV) et le SMUERR qui alimente 70% du territoire du SIAEP de la Plaine de Riom. Cette solution avec la SEV va sécuriser la fourniture en eau potable en venant en appoint à la source du Goulet et en évitant ainsi d'éventuelles coupures d'eau. Il s'agit d'une interconnexion historique qu'il convient de saluer et qui démontre la capacité des acteurs de l'eau de la région riomoise de s'unir pour la préservation de la ressource en eau.

Lors de la conférence de presse, Monsieur le Préfet était entouré du Président du Conseil Départemental, Lionel CHAUVIN, du Président de RLV, Frédéric BONNICHON, du Directeur du SMUERR, Laurent THEVENOT, du Directeur de la SEV, Emmanuel GERARDIN et du Président du SIAEP de la Plaine de Riom, Pierre BOUTET.

L'inauguration du nouveau réservoir d'Enval

C'est le samedi 6 septembre 2024 que le Président du SIAEP de la Plaine de Riom, Pierre BOUTET, a inauguré le nouveau réservoir d'Enval entouré de nombreuses personnalités, Madame la Sous-Préfète de Riom, Madame la Députée, Christine PIRES-BEAUNE, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Lionel CHAUVIN, Mesdames les Conseillères Départementales, Anne-Marie MALTRAIT et Karina MONNET, Monsieur le Conseiller Départemental, Fabrice MAGNET, Monsieur le Président de Riom Limagne et Volcans, Frédéric BONNICHON, Monsieur le Président de la Commission Locale de d'Eau du Sage Allier Aval,

Alexandre VERDIER, Monsieur le Maire de la commune d'Enval, Christian MELIS, et les élus du syndicat.

Ce réservoir d'une capacité de 1700 m³, dont le coût s'élève à 1,7 millions d'euros a été entièrement financé par le SIAEP. La construction du précédent réservoir remonte à 1982, il y a 42 ans déjà.

Commencé en mars 2023, l'édification de cet ouvrage s'est terminée en juin 2024, soit 15 mois de travaux seulement.

Quelques chiffres sur cette construction :

- Plus de 10 000 m³ de terre et de roche enlevées pour le terrassement,
- 570 m³ de béton,
- 50 tonnes d'acier,
- Le diamètre intérieur de la cuve est de 23,30 mètres pour une hauteur de 4,20 mètres en périphérie et 6,67 mètres sous coupole. Celle-ci a nécessité 130 m³ de béton, 20 m³ de bois pour le coffrage et la charpente, et 40 tonnes d'échafaudage. La charpente provisoire en bois était impressionnante, digne de celle d'une cathédrale.

Ce nouveau réservoir était indispensable, il va permettre d'augmenter la capacité de stockage qui va passer de 5530 m³ avec les huit autres réservoirs à 7230 m³, soit une augmentation de 30% ce qui va accroître l'autonomie de 1,3 jours précédemment à 1,7 jours aujourd'hui.

Cette plus grande autonomie permettra de mieux sécuriser l'approvisionnement de nos abonnés en cas de problèmes de tous ordres ou de surconsommation en période de canicules de plus en plus fréquentes. Cet ouvrage est aussi un élément supplémentaire dans le schéma de l'interconnexion avec les communes gérées directement par RLV.

Par ailleurs, depuis la fin de la concession avec ALTEAU (Aqualter), en 2015, le syndicat a décidé d'augmenter de façon importante ses investissements pour le renouvellement des conduites et des branchements = 500 000 € en 2016, et 4,5 millions d'euros en 2023-2024-2025 (emprunt sur 60 ans à la Banque des Territoires).

Tous ces investissements consistent à réaliser des économies d'eau afin de préserver la ressource de plus en plus mis à mal par le réchauffement climatique. C'est notre seul levier d'action.

Nous avons aussi augmenté notre rendement de réseau de 71,7% en 2016 à 81,1% en 2023. Cela s'est traduit bien évidemment par une baisse significative des volumes prélevés de 2 400 000 m³ en 2020 à 1 900 000 m³ en 2023, soit moins 20%, alors que la baisse de consommation des abonnés pendant la même période se situe à 4%.

Pour terminer, signalons que le SIAEP continue à beaucoup investir dans le renouvellement des conduites et des branchements afin de poursuivre l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable.

Pierre BOUTET – Président SIAEP Plaine de Riom





UNE NOUVELLE MAISON DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI A OUVERT SES PORTES LE 21 NOVEMBRE 2024

Située au 12 avenue Pierre de Nolhac à Riom, ce bâtiment en friche depuis 2015, a été rénové pour accueillir les services de RLV Info Jeunes et de la Mission Locale Riom Limagne et Combrailles.



Cette « maison » accueille tous les publics et notamment les jeunes de 14 à 30 ans et leur permettra de disposer d'un lieu unique pour toutes leurs questions : emploi, formation, jobs d'été, logement, transports, mobilité internationale, santé, prévention... RLV Info Jeunes et la Mission Locale Riom Combrailles proposent un accueil et un accompagnement personnalisé en fonction du profil et du besoin de

chaque visiteur. Avec leurs missions complémentaires, ces deux structures offrent un panel complet de solutions pour l'ensemble des jeunes du territoire, quels que soient leurs projets de vie, leur insertion professionnelle, leur recherche de logement, etc. Ce nouvel espace est un véritable lieu d'écoute et de soutien pour les jeunes.

D'une superficie totale de 1000m² répartis sur quatre niveaux, dont deux dédiés à la jeunesse, ce bâtiment est idéalement situé en termes d'accessibilité avec la proximité de la gare et des lignes de bus RLV Mobilités.

En parallèle, de nombreuses structures et associations proposant un accompagnement ou des services pour les jeunes propose des permanences dans ce bâtiment. Actuellement, l'espace RLV Info Jeunes accueille chaque année près de 10 structures et associations proposant des permanences, des ateliers temporaires ou des solutions dédiées aux jeunes.

Grâce à ce nouvel espace dédié, la Communauté d'agglomération est en mesure de renforcer sa politique d'accompagnement des jeunes de 14 à 30 ans et de proposer de nouveaux rendez-vous tout au long de l'année, en complément des nombreuses actions déjà existantes, tels que le Forum santé-jeunes, les job dating, les formations spécifiques (babysitting...), les ateliers (gestion du stress...) etc.

UN ESPACE BIEN ÊTRE AU CENTRE AQUATIQUE BEATRICE HESS

Vivez un moment de détente en toute sérénité dans l'Espace Bien-Être.

Harmonieux triptyque d'évasion aquatique, le Centre Aquatique Béatrice Hess propose trois univers différents (halle sportive, halle ludique et espace bien-être).

Plongez dans un univers de tranquillité et explorez les installations conçues pour apaiser le corps et l'esprit. Du sauna revigorant aux traitements relaxants du jacuzzi, et à la vapeur enveloppante du hammam l'espace bien-être du Centre Aquatique vous offre une escapade revitalisante.

Avec 22 créneaux hebdomadaires d'1h30, vous avez l'opportunité de profiter pleinement de ce havre de détente. Durant cette période, vous êtes libre d'entrer et de sortir de l'espace à votre guise, vous pourrez aussi découvrir les autres bassins du centre. Réservez votre moment de bien-être et offrez-vous une expérience relaxante et flexible, adaptée à vos préférences.



OFFRE ANNIVERSAIRE

C'est nouveau, le Centre Aquatique Béatrice Hess et le musée Mandet vous propose un pack anniversaire pour les enfants.

Musée - Deux types de prestations (à partir de 6 ans)

- Forfait 1 : 40€ Visite en autonomie avec livret jeu ou escape game. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.
- Forfait 2 : 70€ Visite de collections accompagnée d'un médiateur et animation ou atelier ou escape game avec un médiateur. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

Centre Aquatique (à partir de 8 ans)

- 70€ pour 10 enfants accompagnés de 2 adultes

Baignade libre, bassin d'activité agrémenté de matériels immergés. Une table de ping-pong est également disponible et du 1er juin au 15 septembre, en fonction de la météo, les enfants profiteront du toboggan extérieur, des jeux d'eau et du parc équipé d'un filet de volley. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

Plus d'infos sur rlv.eu

UN INCUBATEUR DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX SUR LE TERRITOIRE

Avis aux porteurs de projets dans le secteur de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique ! RLV s'associe à la fondation Landestini pour lancer un incubateur d'entreprises dans ces domaines. L'objectif est d'accompagner et d'accueillir pendant 18 mois dans les locaux de RLV (dans la future Maison de la Nature et de l'Environnement), des entrepreneurs, des associations engagées dans la transition écologique, afin

de les aider à concrétiser leurs projets.

Un premier appel à projets a été lancé en novembre 2024 jusqu'au 28 février 2025. Dix porteurs de projets seront accompagnés par l'association Landestini dans l'innovation, la conception du modèle économique, l'engagement RSE, la levée de fonds, la commercialisation de leur entreprise.

Pour déposer un dossier, rendez-vous sur rlv.eu

CÉLÉBRONS LA DIVERSITÉ ET LA BEAUTÉ DU TERRITOIRE AUVERGNAT AVEC L'ARTISTE BENOÎT DUTOUR

Un projet artistique inédit : *Larmes de joie*

Hommage Riom Limagne et Volcans et ses 31 communes, l'artiste Benoît Dutour, originaire du Puy-de-Dôme, dévoile un projet d'art unique et participatif : Larmes de joie. Cette installation, composée de 31 larmes en verre optique, représente l'identité, la richesse et la singularité de chaque commune de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans.

Chaque larme, conçue à la main dans un atelier parisien, sera le fruit d'une collaboration entre l'artiste et les habitants, invitant chacun à contribuer au contenu qui reflétera l'âme de leur territoire.

« Si l'on pouvait n'en garder que l'essentiel, le plus typique et le plus exceptionnel, que conservons-nous ? »

Une question au cœur de cette démarche, qui célèbre la diversité culturelle, naturelle et humaine de l'Auvergne.

Un artiste de renom au service de l'identité auvergnate

Benoît Dutour n'en est pas à son coup d'essai. Cet artiste protéiforme a marqué les esprits avec ses installations mêlant émotions et patrimoine. Ses larmes de joie, qui ont notamment illuminé la place des Vosges, la cathédrale Notre-Dame de Paris ou encore l'église de La Madeleine, symbolisent une esthétique raffinée et un message universel d'espoir et de mémoire.

Pour ce projet auvergnat, les 31 larmes ne seront pas de simples sculptures : elles renfermeront des éléments significatifs de chaque commune, sélectionnés avec soin par leurs habitants. Ce dialogue entre tradition et modernité promet de poser un regard nouveau sur l'identité régionale contemporaine.



© Crédit : emma78110



© Crédit : Henri Derus Photographie

Une installation au Musée Régional d'Auvergne

Lieu emblématique de la mémoire auvergnate, le Musée Régional d'Auvergne, situé à Riom, abrite une riche collection témoignant de la vie rurale et artisanale du XIX^e siècle. Désormais, ce musée labellisé Musée de France s'ouvre à des perspectives plus contemporaines.

Dans ce cadre, l'ancienne chapelle du musée, avec son architecture majestueuse, accueillera dès mai 2025 cette installation exceptionnelle. Placée dans l'ancienne nef, l'œuvre de Benoît Dutour deviendra l'apogée du parcours muséal, offrant une expérience immersive où patrimoine et art contemporain se rencontrent.

Rendez-vous en mai 2025 pour l'inauguration.

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER

Pour toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement à domicile. L'équipe spécialisée Alzheimer est une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières coordinatrices, ergothérapeutes, psychomotriciennes et assistants de soins en gériatrie.

Le déroulé des séances :

La séance (délivrée sous prescription médicale) se déroule chaque semaine, le même jour, à la même heure, pendant 1h à votre domicile. En plusieurs étapes : un temps de prise de contact et d'échange, une évaluation des besoins, la réalisation des soins et un temps de passage de relais pour une continuité de soins.

Les séances de réhabilitation et d'accompagnement à domicile prennent en compte le malade et son entourage, on distingue trois sortes d'actions :

- Une action auprès du malade permettant le maintien des capacités restantes, l'apprentissage de stra-

tégies de compensation, la diminution des troubles du comportement

- Une action auprès de l'aidant permettant d'améliorer ses compétences « d'aidant » (communication verbale et non verbale, éducation thérapeutique)
- Une action sur l'environnement du malade permettant de maintenir ou d'améliorer le potentiel cognitif, moteur et sensoriel des personnes ainsi que la sécurité (exemple : limiter les chutes)

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le standard du Centre Intercommunal d'Action Sociale au 04 73 63 81 34



CIAS

Équipe spécialisée Alzheimer

**Nouveau service !
Ouverture au 1^{er} juillet 2024**

Pour toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.
Séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement à domicile.
L'équipe spécialisée Alzheimer est une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières coordinatrices, ergothérapeutes, psychomotriciennes et assistants de soins en gériatrie.

Toutes les infos sur : rlv.eu



Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le standard du Centre Intercommunal d'Action Sociale au :

04 73 63 81 34

ars
ARS Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

rlv.eu  **f @ X in**

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
www.lanobre.fr/vulcan

NOM	Président	TÉLÉPHONE	MAIL	ADRESSE
AMICALE LAÏQUE	MURIN Fanny	06 83 36 57 47	fannymurin63@gmail.com	10, route d'Ennezat
AL GYM PILATE	LENAT Bernadette	06 71 91 60 23	bernadette.lenat@orange.fr	16, chemin de la croze
AL MARCHE NORDIQUE	PASSELAIGUE Carole	06 74 27 14 24	caro.passelaigue@orange.fr	
AL BASKET VÉTÉRANS	PINON Benjamin	06 12 98 71 55	benjamin.pinon@hotmail.com	
AL GYM ADULTES	GASQ Laurence	06 84 19 38 36	l.gasq@wanadoo.fr	
AL LOISIRS CRÉATIFS	GRANET Claire	06 03 92 34 95	claire.granet@bbox.fr	
AL MUSCULATION	DE LUCA Luciano	06 68 07 85 51	muscultationchappes@gmail.com	
AL SECTION DANSE	BEAUFILS Angèle	06 83 38 18 37	angelesjazz@outlook.fr	8, rue de la Buyre
AL TENNIS	SAUDREAU Marc	07 81 80 58 92	marc.saudreau@sfr.fr	17, rue du pré
AL VOLLEY-BALL	DAILLOUX LUDOVIC	06 87 20 18 22	phone.ludo@gmail.com	
AL SOPHROLOGIE	GAUME Marie-Claude	06 37 17 13 58	marick0955@wanadoo.fr	18, rue des oches
AL YOGA	LOIACONO Angèle	07 81 72 57 25	angele.yoga7@gmail.com	
AME EN DANSE	COMPAIN Maryse	04 73 97 67 80	maryse.compain@club-internet.fr	6, rue des Batignolles
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	LOIACONO Christophe	06 58 90 41 11	amicalesapeurpompierchappes@ hotmail.fr	
COMITÉ DES FÊTES	HAUSTETE Laetitia	06 25 80 29 57	comitedesfeteschappes63@ gmail.com	
CONSCRITS DE CHAPPES				
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	SIVIGNON Nelly	06 78 00 56 14	apecthappes@gmail.com	
BASKET LIMAGNE	HEBRARD Ludovic	06 38 66 45 82	limagnebasket@gmail.com	Mairie d'Ennezat 63720
CHAPPES LIMAGNE GYM	BOUILLER Maeva	06 77 75 99 64	chappeslimagnegym@outlook.fr	4, rue de la treille
CHAPPES PÉTANQUE	CHAPEYRON Gilles	06 33 00 31 93	gilles.chapeyron@orange.fr	
CLUB FRATERNITÉ	BOUCHARIN Andrée	04 73 63 94 01	and.renb@sfr.fr	16, rue Pierre-de-Coubertin
FRANÇAISE FOOTBALL CHAPPES	GAGGIANO Stéphane	06 95 21 84 47	president@ffchappes.fr	
GROUPEMENT FORMATEUR LIMAGNE	DUCHATEAU Guillaume	06 59 10 30 27	bureau.gfl@gmail.com.	
LA TROUVATHE	ALVERGNAS Olivier	06 09 75 43 61 04 73 64 90 18	aurelivier63@orange.fr	Chemin des Aurancheix 63260 CHASSENET
LES CAPIS	JAILLET Fred	07 62 77 34 00	fred.jaillet@wanadoo.fr	
LIMAGNE ATHLÈTE ENDURANCE	JACOLIN Franck	06 23 07 12 19	limagne.athlete.endurance@ gmail.com	16, rue de la poste 63720 Martres-sur-Morge
LIMAGNE AUTO-BUG	DELORME Lillian	06 58 48 39 98	lillian.delorme@gmail.com	3, rue du château 63720 ENNEZAT
MEN IN QUAD 63 - MIQ 63	VIVIES René		rene.vivies@free.fr meninquad63@gmail.com	17, rue Jean-Jaurès 63118 Cébazat
MOTO VELO PASSION	DAMIENS Alain	06 88 86 75 35	alain.damiens@bbox.fr	21, route de Lussat
SOCIÉTÉ DE CHASSE	CHARRIER Cédric	06 27 20 69 80	cedric.charrier09@gmail.com	
WARGAME ET FIGURINES	DESIMPELAERE Benoist	06 58 30 77 99	benoist.desimpelaere@gmail.com	Rue de la Buyre
WHAT'S HAPPENED	LENAT Daniel	06 38 42 60 37	contact_wh@whatshappened.fr	16, chemin de la croze

NOM	ACTIVITÉ	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ALEXANDRE MENUISERIE	Pose et agencement, intérieur, extérieur. Part. et Pro.	9, route de Lussat	06 98 17 25 36
ALL'S CREATIONS	Coutures, retouches & Créations	8, rue de la buyre	06 83 38 18 37
ANA PEREIRA AU CŒUR DE TOUT	Energéticienne médium Création de bijoux en pierres semi-précieuses	12, rue du Petit Verger	06 82 78 19 56
ANGEL'COIFF	Coiffeuse à domicile	1, rue du Four	06 63 52 14 05
ATYP'EAT BY C.	Traiteur	2, route d'Entraigues	06 58 80 90 38
AUTO CAPITAL	Vente de voitures américaines	13, rue Sous les Ecoles	04 73 63 95 15
BOUILLER SNC	Tabac journaux	3, route d'Ennezat	04 73 63 96 57
BONHEUR ET PAPILLES	Chef cuisinier, cours de cuisine	9, rue des Glycines	06 85 98 69 39
CONFORT PLEIN AIR	Matériel de loisirs, piscine	2, rue de Champ Roche	04 73 63 98 33
CRISMATCRÉATION	Créations personnalisées en mousse, couture créative, broderie machine sur vêtements, de la sublimation pour personnaliser des objets comme mugs ou vêtements et du flocage	10, rue des Batignolles	06 22 31 97 46
DE NOVAIS YOAN	Nettoyages, entretiens, toitures	16, rue Neuve	07 60 61 04 63
DIPPING 63	Personnalisation sur tous supports (motifs imprimés)	8, chemin des Vionots	04 73 63 97 59
DK HABITAT	Électricité générale, plâtrerie, peinture, revêtement de sol souple	19 bis, ch. de la Buyre	06 37 83 22 04
LE DOMAINE DE LIMAGNE	Produits gastronomiques	Chemin des Vionots	04 73 33 42 00
EFFUSION MASSAGES	Massages bien-être et holistiques	4 bis, rue des Batignolles	07 68 19 51 41
ELA COIFF	Coiffure à domicile, femmes, hommes, enfants	11, chemin de la Buyre	06 61 22 79 62
ERIC INFORMATIQUE	Dépannage, maintenance, installation et assistance informatique	3, rue de la Treille	07 76 69 29 17
GOEPFERT SARL	Électricité générale	Chemin de la Garenne	06 11 22 65 34
HELLAINE EMMANUELLE	Maître Reiki, soins énergétiques, sophro-relaxologue	6, bis rue Pasteur	07 81 55 08 04
HELOISE	Institut de beauté - SPA	7 ter, rte de Clermont	04 73 38 78 24
L'HIBISCUS	Cuisine mexicaine contemporaine	4 bis, rue du Tarrat	06 74 66 13 52
JAILLET F. EURL	Charpente, couverture, zinguerie	8, chemin des Vionots	04 73 63 97 59
LAFORÉ NICOLAS	Menuiserie, agencement	4, chemin des Vionots	06 78 99 11 08
L'É CHAPPES À BAR	Restaurant - bar	1, rue de la Mairie	06 58 01 82 94
LE PÈRE CHABROL	Fromages d'Auvergne	2, route de Lussat	06 12 59 31 53
LIMAGNE MINIATURES	Achats et ventes modèles réduits	35, rue des Batignolles	04 73 64 25 39 06 27 14 03 12
LIMAGRAIN	Centre de recherche	Site de la Garenne	04 73 67 89 00
MENDES - DA COSTA ET FILS	Plâtrerie, peinture, revêtement sol et mur, ravalement de façade	7, rue du Petit Verger	04 43 13 12 54 06 98 40 87 86
MIGNOT SÉVERINE	Sophrologie, EFT, soins énergétiques, Reiki, aquasofro	15, rue du Pré	06 63 16 02 84
PULS	Artiste, designer digitale	21b rue Jules Ferry	06 33 12 63 31
ROUX JOURFIER	Mécanique de précision	20, route de Clermont	04 73 64 26 26
SANDOULY OLIVIER	Maçonnerie, couverture	4, rue de Champ Roche	04 73 63 87 98
SIMONIN CLAUDE	Agence immobilière	14, route d'Ennezat	06 48 56 49 58
SYLVIE COIFFURE	Salon de coiffure	14, route d'Ennezat	04 73 63 80 94
THI'NAILS	Prothésiste ongulair	14, route d'Ennezat	06 71 86 06 18
VALLENET ROMAIN	Maçonnerie, ouvrage en pierre, espaces urbains et paysagers	Chemin des Vionots	06 18 90 42 94
VIVAL	Épicerie, boucherie-charcuterie, dépôt de pain	14, route d'Ennezat	04 73 63 93 85



Ordures Ménagères collectées le **VENDREDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **VENDREDI EN SEMAINE IMPAIRE**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 S	1 S	1 M	1 J Férié	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M 14	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M 23
5 D	5 M 06	5 M 10	5 S	5 L	5 J
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M 19	7 S
8 M 02	8 S	8 S	8 M	8 J Férié	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M 15	9 V	9 L Férié
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M 24
12 D	12 M 07	12 M 11	12 S	12 L	12 J
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M 20	14 S
15 M 03	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M 16	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M 25
19 D	19 M 08	19 M 12	19 S	19 L	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L Férié	21 M 21	21 S
22 M 04	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M 17	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M 09	25 M 13	25 V	25 D	25 M 26
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M 22	28 S
29 M 05		29 S	29 M	29 J Férié	29 D
30 J		30 D	30 M 18	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	

VENDREDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je sors mon bac quand il est plein



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 M	1 V	1 L	1 M 40	1 S Férié	1 L
2 M 27	2 S	2 M	2 J 40	2 D	2 M
3 J	3 D	3 M 36	3 V	3 L	3 M 49
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 S	5 M	5 V	5 D	5 M 45	5 V
6 D	6 M 32	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 M 28	9 S	9 M	9 J 41	9 D	9 M
10 J	10 D	10 M 37	10 V	10 L	10 M 50
11 V	11 L	11 J	11 S	11 M Férié	11 J
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M 46	12 V
13 D	13 M 33	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Férié	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 V Férié	15 L	15 M 42	15 S	15 L
16 M 29	16 S	16 M	16 J 42	16 D	16 M
17 J	17 D	17 M 38	17 V	17 L	17 M 51
18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 S	19 M	19 V	19 D	19 M 47	19 V
20 D	20 M 34	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 V	22 L	22 M 43	22 S	22 L
23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 J	24 D	24 M 39	24 V	24 L	24 M 52
25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J Férié
26 S	26 M 35	26 V	26 D	26 M 48	26 V
27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 V	29 L	29 M 44	29 S	29 L
30 M 31	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 J	31 D		31 V		31 M 01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins